Nations Unies S/PV.9421 (Resumption 1)

Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9421e séance
Mercredi 20 septembre 2023, à 15 h 30
New York

Présidents :	M. Rama/M. Hoxha	(Albanie)
Membres :	Brésil	M. Sénéchal de Goffredo Junior
	Chine	M. Niu Xiaoqiang
	Émirats arabes unis	M. Sharaf
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	Mme Millard
	Fédération de Russie	Mme Zabolotskaya
	France	M. Olmedo
	Gabon	Mme Betoe Ndojombouet
	Ghana	M. Nyarku
	Japon	M. Hamamoto
	Malte	Mme Gatt
	Mozambique	M. Irachande Gouveia
	Suisse	Mme Chanda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Défense des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies au moyen d'un multilatéralisme efficace : maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Lettre datée du 6 septembre 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/653)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

La séance est reprise à 15 h 35.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux Présidents, ministres et autres représentantes et représentants de haut niveau réunis dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Je rappelle à tous les orateurs et oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur microphone se mettra à clignoter au bout de quatre minutes pour les inviter à conclure.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alar Karis, Président de la République d'Estonie.

Le Président Karis (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui, qui est important non seulement pour l'Ukraine mais aussi pour tous ceux d'entre nous qui respectent la Charte des Nations Unies. Nous ne pouvons pas garder le silence tandis que le multilatéralisme et le droit international, au cœur duquel se trouve la Charte, sont soumis à une pression sans précédent. L'agression de l'Ukraine par la Russie viole toutes les valeurs auxquelles nous croyons. Elle viole les principes fondamentaux consacrés par la Charte tout en mettant à nu les failles structurelles de l'ONU et du Conseil de sécurité.

Un membre permanent du Conseil chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales a lancé une guerre totale, illégale et injustifiée contre son voisin souverain, se sert de son droit de veto pour se soustraire à toute responsabilité et porte un coup effronté à la crédibilité du Conseil et à l'autorité de l'ONU. J'appelle tous les membres responsables du Conseil et tous les États Membres de l'Organisation à réfléchir d'urgence à la manière dont nous pouvons, ensemble, remédier à ce mépris brutal pour les principes fondamentaux du système des Nations Unies. Je suis convaincu que les responsables d'une agression ou d'un conflit doivent être traduits en justice, même s'ils disposent d'un droit de veto au Conseil de sécurité, car un crime est un crime, peu importe ses auteurs ou le pouvoir qu'ils détiennent.

À ce jour, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 27 149 victimes civiles depuis le début de l'attaque armée menée à grande échelle par la Fédération de Russie contre l'Ukraine souveraine, parmi lesquelles 9 614 morts, dont 500 enfants. Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques : il s'agit de vies humaines, de destins brisés et de rêves partis en fumée. Ceux qui survivent ne peuvent se replier en lieu sûr, car les maisons, les hôpitaux, les entrepôts de nourriture et les écoles ont été détruits. Des dizaines de milliers d'enfants n'ont plus de famille ou ont été déportés de force en Russie et au Bélarus, où ils subissent des sévices dans des camps de rééducation ou sont dépouillés de leurs racines et de leur identité ukrainiennes dans des familles russes. Notre voisin avait déjà eu recours à cette pratique abjecte dans le passé, dans mon pays et dans de nombreux autres endroits.

Le coût humain de la guerre va bien au-delà de l'Ukraine. En se retirant unilatéralement de l'Initiative de la mer Noire négociée par l'ONU et en entravant les exportations de céréales ukrainiennes, la Russie se sert de la pénurie alimentaire pour manipuler les populations les plus vulnérables de la planète. Je tiens à répéter haut et fort que nous n'avons jamais imposé de sanctions sur les exportations russes de denrées alimentaires vers des pays tiers. C'est la Russie, et la Russie seule, qui porte la responsabilité de la guerre et des millions de vies humaines menacées par la famine, car elle détruit les installations céréalières ukrainiennes, vole des céréales dans les territoires occupés et bombarde les ports ukrainiens. Les agissements de la Russie témoignent de son intention de manipuler le marché et de déstabiliser le climat politique international en augmentant les prix des céréales et en forçant les pays à devenir dépendants de l'aide russe. L'ONU ne peut pas permettre que l'agression devienne une forme de politique. L'Ukraine a présenté sa formule pour la paix, seul plan global permettant de venir à bout de l'agression russe et de toutes ses conséquences. Les points énoncés dans la formule pour la paix reprennent tous les principes fondamentaux consacrés par la Charte. En outre, l'écrasante majorité des États Membres de l'ONU a voté pour une paix juste pour l'Ukraine et pour la protection de la Charte. Toutefois, le Conseil de sécurité reste pris en otage par l'agression.

L'incapacité du Conseil de sécurité à agir de manière ferme et à s'acquitter de son mandat est devenue une réalité regrettable. Pour que le Conseil de sécurité puisse accomplir les tâches énoncées dans la Charte, il n'y a pas d'autre solution que d'ajuster sa structure et ses méthodes de travail, tout en renforçant le pouvoir de l'Assemblée générale. L'initiative relative au droit de veto adoptée au printemps dernier (résolution 76/262 de l'Assemblée générale) a été une première mesure importante et louable. Mais il faut aller plus loin. Il ne doit pas y avoir de droit de veto s'il y a lieu de croire que le pays qui l'exerce a agi en violation du droit international. L'Estonie

soutient l'initiative franco-mexicaine sur la restriction de l'utilisation du veto et le code de conduite du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence relatif à l'interdiction de voter contre des résolutions qui ont pour but de mettre fin à des atrocités criminelles, y compris le crime d'agression.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Karis de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Petr Pavel, Président de la République tchèque.

Le Président Pavel (*parle en anglais*) : C'est un honneur de prendre la parole au Conseil de sécurité aujourd'hui, et je voudrais remercier la présidence albanaise de m'en avoir donné l'occasion.

Nous apprenons à nos enfants à respecter les règles, à nouer des relations amicales et respectueuses et à prévenir les conflits. Nous, États Membres du système des Nations Unies, avons intégré cette notion mondialement partagée à l'ordre international fondé sur des règles, afin de garantir une vie pacifique et prospère au sein de nos sociétés. Pourtant, la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, a lancé une invasion, au plein sens du terme, et mène une guerre d'agression brutale et non provoquée contre son voisin, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Il s'agit d'un affront scandaleux à l'ordre fondé sur des règles et, partant, à l'ensemble de la communauté internationale. À maintes reprises, l'enseignement selon lequel la voracité de l'agresseur ne fait que croître à mesure qu'il dévore sa proie ne nous été rappelé durement. Cela ne concerne pas seulement la Russie et l'Ukraine ; cela nous concerne tous.

La victoire finale de l'Ukraine serait une victoire de l'état de droit et du respect d'autrui, tandis que sa défaite scellerait le triomphe de la brutalité sans foi ni loi. C'est pourquoi j'estime qu'aucun pays ne peut être véritablement neutre dans ce conflit. La Russie doit procéder au retrait complet et sans condition de toutes ses forces et de son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine. Les dirigeants du Kremlin doivent assumer les conséquences de leurs actes et être traduits en justice. À cause de l'agression de la Russie, des gens meurent de nouveau en Europe. Mais les conséquences de la guerre vont bien au-delà de la région. En violant les droits fondamentaux de l'Ukraine à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale, la Russie met en péril la paix et la sécurité dans le monde et pourrait inspirer de possibles disciples. En outre, nous ne pouvons que condamner la décision cynique de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire. Cette décision a entraîné une hausse massive des prix alimentaires, et elle montre clairement le peu de cas que fait la Russie du combat quotidien des personnes les plus vulnérables.

La communauté internationale et presque tous les membres du Conseil de sécurité ont déjà exprimé leur désir de paix en Ukraine. Mais il est clair que personne ne veut la paix plus que les Ukrainiens eux-mêmes – une paix juste et durable et une paix qui ne récompense pas l'agresseur. C'est pourquoi nous soutenons l'initiative du Président Zelenskyy, telle qu'elle est proposée dans sa formule pour la paix. Seule l'Ukraine peut fixer les conditions d'une solution pacifique.

Comme nous le savons tous, mon pays a aussi connu une expérience douloureuse avec ce que l'on appelait à l'époque l'aide internationale russe. Ils sont venus nous aider sans que nous leur ayons demandé, contre notre gré. Aujourd'hui, nous appelons cela par les noms appropriés : impérialisme et expansionnisme. Nous sommes passés par là. La Tchéquie éprouve donc un fort sentiment de solidarité avec l'Ukraine et sa population. Je suis sincèrement reconnaissant que notre gouvernement et notre société aient soutenu l'Ukraine sans réserve. Nous sommes déterminés à rester aux côtés de l'Ukraine et à la soutenir aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à ce que la paix et l'état de droit soient rétablis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Pavel de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise.

Le Président Rebelo de Sousa (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Comment mesurer la souffrance humaine ? Comment mesurer la douleur d'un enfant orphelin, de parents ayant perdu un enfant, de mutilés et de victimes de la torture ? Comment résister et survivre à tout cela et continuer à se battre pour sa famille, sa maison et son pays ? J'étais en Ukraine il y a quelques semaines, et il est impossible de rester indifférent face à l'indicible dévastation de Bucha et de Moschun, qui sont des symboles tragiques d'inhumanité et de souffrance. Mais il est également impossible de ne pas être en admiration devant la vitalité inspirante et la force morale incarnées par la résistance et la résilience du peuple ukrainien, qui se défend admirablement contre une invasion illégale, injuste et immorale. Je salue donc l'initiative de la présidence albanaise du Conseil d'organiser ce débat public crucial.

La position du Portugal est claire. Nous sommes et serons toujours du côté du droit international, de la Charte des Nations Unies et de toutes les résolutions de l'Assemblée générale condamnant l'agression contre l'Ukraine et exigeant le retrait des forces russes. Nous sommes et serons toujours solidaires des efforts de légitime défense de l'Ukraine, de sa formule pour la paix et de sa lutte pour le rétablissement de sa souveraineté, tout en soutenant sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale. Nous sommes et serons toujours solidaires des victimes, des réfugiés, que nous avons toujours accueillis, des efforts déployés par le Secrétaire général pour créer des couloirs humanitaires et les conditions propices au retour de milliers d'enfants arrachés à leur famille et déportés illégalement. Nous sommes et serons toujours partisans d'une feuille de route juste pour la paix qui rétablisse et crédibilise le droit international et réaffirme l'aspiration légitime de l'Ukraine à être pleinement intégrée dans les organisations qu'elle souhaite de manière souveraine rejoindre.

Nous sommes et serons toujours prêts à contribuer à l'instauration d'une paix juste et durable qui permette un cessez-le-feu immédiat et pérenne, avec le retrait des forces de la Fédération de Russie du territoire de l'Ukraine et la garantie de la sécurité des installations nucléaires, sous la surveillance de l'Agence internationale de l'énergie atomique ; une paix juste et durable qui garantisse la libération sous contrôle des prisonniers et des déportés, une attention urgente étant spécialement accordée à la situation des enfants, et qui assure la crédibilité de la justice internationale grâce à des enquêtes approfondies sur tous les crimes de guerre et tous les crimes contre l'humanité et à des poursuites contre leurs auteurs. Ces mesures et le courage politique qu'elles requièrent pourraient déboucher, à terme, sur la signature d'un traité de paix et de sécurité entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. Soyons à la hauteur de ce moment. Nos peuples et l'humanité l'exigent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Rebelo de Sousa de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M^me^ Katalin Novák, Présidente de la Hongrie.

La Présidente Novák (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier personnellement, Monsieur le Président, d'avoir eu l'initiative du présent débat public. Ces débats nous donnent l'occasion, à nous, pays non membres du Conseil de sécurité, de faire entendre nos vues sur les problèmes du monde. Notre position est claire. La Fédération de Russie a dépassé les limites en envahissant un État indépendant et souverain, membre de la communauté internationale et de la famille des Nations Unies. Nous aspirons à une paix durable et juste en Ukraine.

Quand a paru l'édition de 2022 du Global Conflict Tracker, établie par le Council on Foreign Relations, il y avait 27 conflits armés dans le monde. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, ce nombre a sensiblement augmenté. À l'heure où nous parlons, de nouveaux conflits armés et militaires se font jour. Cela fait un an et demi que nous sommes témoins d'une guerre majeure comme nous n'en avions plus vue depuis la Deuxième Guerre mondiale, du moins en Europe. La guerre en elle-même ne nous est pas inconnue. Au début des années 1990, nous avons vu le sang couler et subi les répercussions de la guerre dans les Balkans, eux aussi dans le voisinage immédiat de la Hongrie. Par ailleurs, nous ne devons pas oublier que la stabilité des Balkans occidentaux est aujourd'hui encore un objectif qu'il nous faut chercher à atteindre, notamment en accélérant l'intégration de la région à l'Union européenne.

À présent, une puissance nucléaire est en train d'envahir un pays européen, et voisin, pour certains d'entre nous, ce qui crée également une menace bien réelle d'escalade nucléaire, ce qu'aucun de nous ne veut voir se produire. Nous, Hongrois, sommes touchés par la guerre en Ukraine de trois manières. En tant que voisins directs, nous nous sentons menacés. Des citoyens ukrainiens d'origine hongroise combattent et périssent sur le champ de bataille. La guerre en Ukraine menace directement l'architecture de sécurité de l'Europe. Et comme la guerre a lieu à proximité de la frontière orientale de l'OTAN, l'émergence d'une nouvelle guerre froide est une possibilité inquiétante.

La guerre en Ukraine a de graves conséquences, non seulement sur le continent européen, mais aussi sur le reste du monde. L'inflation et la hausse des prix énergétiques nous rappellent que, dans notre monde interconnecté, les conflits locaux peuvent aisément prendre un tour régional, puis mondial. Nous devons tous travailler de concert afin de promouvoir la paix et la sécurité en Ukraine. La Hongrie apporte son soutien et est disposée à prendre part à toute initiative de paix qui tende à créer un climat propice à un cessez-le-feu durable et produise une feuille de route pour une paix durable et juste. Nous avons besoin d'organisations, de pays et de personnalités qui puissent amener les parties belligérantes à des négociations de paix. En ce qui concerne les organisations, nous considérons que l'ONU et le Conseil de sécurité sont des acteurs essentiels dans ce processus. Étant donné que

les représentants des deux parties concernées sont autour de la table, il y a moyen de parler et d'agir. Nous avons également besoin des pays. Nous avons besoin de nations fortes, par exemple les États-Unis, la Chine et la Türkiye, qui soient d'emblée à même de poser les bases d'une solution possible et de dialoguer avec les deux camps, et qui soient aussi en mesure d'influer sur la suite.

Il nous faut également des personnalités. L'histoire regorge d'exemples qui montrent qu'un petit groupe de personnes ou même une personne à elle seule a pu infléchir ou changer le cours des choses. Je suis convaincue que le pape François est quelqu'un qui peut faciliter la paix en Ukraine. Il convient également de ne pas sous-estimer le pouvoir des femmes. Les dirigeantes qui unissent leurs forces pour contribuer au rétablissement de la paix peuvent contribuer notablement à ce processus. D'ailleurs, je félicite la Présidente Nataša Pirc Musar de l'élection de la Slovénie au Conseil de sécurité. Elle joue ici un rôle capital. La présence de M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine, à la présente séance, en personne, donne aussi à comprendre que le moment est venu de s'occuper sérieusement de la paix. J'en profite pour réaffirmer que la Hongrie accueille avec satisfaction l'initiative ukrainienne en faveur de la paix et qu'elle est disposée à la rejoindre. Je compte également sur le Président Zelenskyy pour prendre des mesures afin de rétablir les droits des Hongrois de souche en Ukraine, ainsi qu'il me l'a promis personnellement lors de notre dernière rencontre à Kyïv, tout comme hier ici, à New York.

S'agissant de l'avenir de l'Ukraine, la Hongrie souhaite un pays stable, démocratique et prospère. Dans un esprit de bon voisinage, elle continuera de lui fournir une assistance politique, économique et humanitaire, comme nous le faisons depuis le début de la guerre. L'appui que la Hongrie apporte aux 2,7 millions de réfugiés qui ont franchi la frontière ukrainienne témoigne de notre soutien indéfectible à la cause de la paix en Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Président Novák de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M^me^ Nataša Pirc Musar, Présidente de la République de Slovénie.

La Présidente Musar (*parle en anglais*) : La Slovénie condamne l'agression perpétrée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Nous nous sommes joints à d'autres à l'Assemblée générale pour exiger que la Fédération de Russie mette un terme à son invasion et retire toutes ses forces militaires du territoire ukrainien, sans condition. Dans cet esprit, j'ai trois observations à faire dans le cadre du présent débat. La première concerne les répercussions de la guerre de la Russie contre l'Ukraine sur le multilatéralisme et au-delà. La deuxième se rapporte à l'importance de la réforme du Conseil de sécurité au regard de la crise que connaît le multilatéralisme. La troisième consiste dans un message adressé à tous ceux qui croient encore pouvoir commettre des crimes contre l'humanité en toute impunité.

Les conséquences de l'agression perpétrée par la Fédération de Russie sont multiples. Avant tout, elle porte préjudice à la population ukrainienne, qui la subit quotidiennement depuis bientôt 19 longs mois. Elle fragilise par ailleurs les relations interethniques et interétatiques dans la région et dans le monde. Elle a également des répercussions humanitaires, menaçant encore davantage la sécurité alimentaire, puisque les stocks de céréales et leur exportation s'inscrivent à présent dans une tactique de guerre. Il est particulièrement déchirant d'entendre les récits des femmes et des enfants, dont beaucoup risquent d'être victimes de la traite des êtres humains, de l'exploitation ou de la violence sexuelle liée aux conflits. Ce n'est pas cela, le multilatéralisme. Il s'agit là d'une anarchie violente, et elle doit cesser.

Elle doit cesser, mais pas seulement en Ukraine. Lorsque nous prenons la parole au Siège de l'ONU, qui compte 193 États Membres, il importe de situer la guerre en Ukraine dans un contexte plus large. Le nombre de décès dus à la violence organisée dans le monde a augmenté de 97 % en 2022, qui a été l'année la plus meurtrière en près de 30 ans. La guerre que la Fédération de Russie fait à l'Ukraine a sensiblement contribué à ce pic, mais ce n'était pas le seul conflit. En effet, l'agression contre l'Ukraine n'était qu'un des 55 conflits armés étatiques actifs enregistrés en 2022, la grande majorité d'entre eux ayant lieu hors d'Europe. Tous ces conflits, y compris l'agression contre l'Ukraine, sont très préoccupants et demandent toute notre attention.

La Charte des Nations Unies et le multilatéralisme fondé sur le droit international essuient des assauts qui vont s'intensifiant. Pour faire en sorte que la gouvernance mondiale fonctionne, nous avons besoin d'un système multilatéral inclusif, transparent, réactif et responsable, qui repose sur la confiance, le respect, la solidarité et le droit international, avec l'ONU et le Conseil de sécurité en son centre. Hier, dans mon allocution à l'Assemblée générale (voir A/78/PV.4), j'ai clairement indiqué que la réforme du Conseil n'avait que trop tardé.

Ce que je m'apprête à dire pourra sembler un peu naïf, mais il faut le dire et le répéter encore et encore afin

que demain, on prenne cela au sérieux. Si les grandes puissances, avec leur statut particulier et leurs privilèges, veulent vivre dans la paix et faire de l'ONU une institution mondiale vraiment inclusive et équitable, elles doivent agir de façon responsable. Non seulement il leur faut rétablir et maintenir la paix, mais elles doivent également s'abstenir d'y attenter. C'est le point de départ de toute réforme du Conseil de sécurité digne de ce nom. La Slovénie apportera son soutien et participera à ces efforts.

Enfin, une paix durable ne peut être instaurée que si la justice est rendue. La Slovénie est une fervente défenseuse de la lutte contre l'impunité. Tous les responsables de crimes et d'atrocités doivent répondre de leurs actes. Au début de l'année, la Slovénie a accueilli une conférence diplomatique qui a débouché sur l'adoption d'un traité international majeur, la Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et autres crimes internationaux. Nous appelons tous les pays à devenir parties à cette convention.

En somme, si nous voulons bâtir un monde meilleur et plus juste, nous avons besoin d'une ONU et d'un Conseil de sécurité meilleurs et plus justes. Je voudrais simplement rappeler une chose aux membres du Conseil : savons-nous où des innocents sont tués, où des maisons sont détruites ? Est-ce en Russie ? Les membres du Conseil connaissent la réponse à cette question.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente Musar de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Edgars Rinkēvičs, Président de la République de Lettonie.

Le Président Rinkēvičs (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Albanie, qui assume la présidence du Conseil de sécurité, d'avoir organisé le présent débat.

Il y a un an et demi, la Fédération de Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, a commencé son invasion brutale de l'Ukraine. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine menace l'ordre fondé sur des règles et porte atteinte à la Charte des Nations Unies. La Lettonie condamne dans les termes les plus forts l'agression à grande échelle et non provoquée que la Russie a lancée contre l'Ukraine, avec l'appui du Bélarus.

La communauté internationale ne doit pas laisser la Russie s'en tirer après cet accaparement des terres. Nous ne pouvons pas nous permettre que le système international redevienne ce qu'il était avant la Seconde Guerre mondiale.

La Russie porte l'entière responsabilité de la guerre qu'elle a déclenchée. Seule la Russie doit y mettre fin immédiatement.

Chaque pays souverain a le droit de choisir sa propre politique étrangère. Ce principe s'applique à l'Ukraine comme à tout autre pays.

L'Ukraine a le droit de se défendre contre une agression étrangère. Elle se bat pour sa survie et son droit d'exister. Nous devons tous continuer d'appuyer l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

La Lettonie est favorable à la formule ukrainienne pour la paix. Seule l'Ukraine peut décider du moment opportun pour entamer des négociations de paix. Une paix durable doit être fondée sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous observons un schéma clair dans lequel la Russie prend des mesures délibérées pour causer un maximum de souffrances à la population civile ukrainienne et prendre pour cible les infrastructures civiles du pays. Les enfants pâtissent tout particulièrement de cette guerre. Ils sont déportés en Russie ou au Bélarus, où ils sont rééduqués de force et reçoivent une formation militaire. Ils deviennent des citoyens russes ou sont adoptés légalement. Ces crimes doivent cesser.

Les dirigeants et le personnel militaire russes doivent être tenus responsables de tous les crimes internationaux commis en Ukraine et contre l'Ukraine. En garantissant l'application du principe de responsabilité, nous rendrons justice aux victimes et empêcherons que de tels crimes ne se reproduisent à l'avenir.

La Lettonie réaffirme qu'il est indispensable de créer un tribunal international spécial chargé de poursuivre le crime d'agression. La Lettonie invite d'autres pays à rejoindre le registre des dommages établi par le Conseil de l'Europe. Il s'agit là d'une première étape pratique importante vers la mise en place d'un futur mécanisme international d'indemnisation.

La guerre que livre la Russie à l'Ukraine a de graves conséquences géopolitiques, économiques et humanitaires qui dépassent largement les frontières de l'Europe. C'est la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine qui a aggravé la pénurie de denrées alimentaires, et non les sanctions. La Russie considère la nourriture comme une arme de guerre, et non comme un bien humanitaire essentiel pour prévenir la faim dans le monde. La Russie est

seule responsable de la suspension de l'Initiative de la mer Noire. Cette initiative a permis d'exporter des millions de tonnes de denrées alimentaires vers les marchés mondiaux et les populations dans le besoin. Il faut absolument poursuivre les efforts internationaux pour atténuer les effets de l'insécurité alimentaire mondiale.

Pour terminer, j'espère que le jour où la Russie mettra fin à sa guerre d'agression brutale arrivera bientôt. Nos pensées vont aux courageux héros ukrainiens qui défendent la liberté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Rinkēvičs de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alejandro Giammattei Falla, Président de la République du Guatemala.

Le Président Giammattei Falla (*parle en espagnol*) : J'ai le plaisir de prononcer la présente déclaration au nom du Groupe des Amis de l'application du principe de responsabilité après l'agression contre l'Ukraine, composé de 49 États membres et de l'Union européenne.

Cela fait aujourd'hui 574 jours que la Russie a lancé son invasion à grande échelle du territoire ukrainien. La guerre d'agression illégale de la Russie constitue une violation claire de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et une violation flagrante du droit international, y compris la Charte des Nations Unies, comme cela a été clairement et maintes fois condamné dans les résolutions adoptées par l'Assemblée générale.

Le Groupe des Amis appuiera tout effort constructif destiné à traduire en justice les auteurs de ces massacres. Il s'agit notamment de les juger pour crimes contre les enfants, comme l'enlèvement d'enfants ukrainiens et leur transfert en Russie, et de rétablir un sentiment de justice pour les nombreuses victimes de la guerre. Le chemin vers la justice est souvent long et coûteux, mais nous serons là pour accompagner le processus.

Le Groupe des Amis est prêt à appuyer l'initiative de l'Ukraine en faveur d'une paix juste et toutes les autres initiatives de promotion de la paix, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Nous devons tous faire front commun autour des principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous devons demeurer résolus à condamner la poursuite de l'agression russe qui est contraire à l'objectif et à l'esprit mêmes de la Charte. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales ne peut être assuré que par une paix juste en Ukraine.

Nous soulignons aujourd'hui combien il importe de poursuivre les auteurs de crimes internationaux, car, ce faisant, nous défendons les règles mêmes sur lesquelles repose notre système international. Et nous espérons également dissuader quiconque de commettre de telles violations à l'avenir. Si le principe de responsabilité n'est pas appliqué, les crimes se poursuivront et l'impunité perdurera, ce qui compromettra la légitimité et les perspectives de paix et de réconciliation. Notre détermination est inébranlable et le restera aussi longtemps qu'il le faudra.

Je voudrais réaffirmer, à titre national, que la République du Guatemala est un pays pacifique qui promeut la paix et respecte les valeurs consacrées par la Charte fondatrice de l'Organisation des Nations Unies. Nous appelons à privilégier la démocratie et un règlement négocié et civilisé du conflit né de l'invasion illégale, injustifiée et non provoquée du territoire souverain de l'Ukraine par la Fédération de Russie.

Durant ma visite en Ukraine, en tant que premier Président latino-américain à se rendre dans ce pays frère, j'ai été témoin des horreurs de cet affrontement. J'ai vu les destructions innommables, et entendu les témoignages de femmes et de filles violées par des soldats russes. J'ai été horrifié en arrivant à l'église orthodoxe Saint-André, dans le jardin de laquelle plus de 400 cadavres de civils, dont de nombreux enfants, ont été découverts dans des charniers. Ils avaient les mains attachées dans le dos et les yeux bandés. Ils ont été abattus d'une balle dans la nuque. Après avoir été témoin de cette barbarie, je n'oublierai jamais cette scène dantesque. Combien d'événements épouvantables doivent encore se produire et combien de morts doivent encore être à déplorer pour que le Conseil agisse ? Comment est-il possible qu'à l'ONU, la procédure régulière ne soit pas respectée lorsqu'il existe un droit de veto et que l'une des personnes accusées est juge et partie ? Il s'agit d'une aberration juridique qui doit cesser à l'ONU.

Je saisis cette occasion pour exprimer mon profond respect au Gouvernement ukrainien et à ses forces armées qui, après plusieurs mois, continuent de se battre et de résister avec patriotisme et honneur. Le monde, à savoir l'immense majorité des nations du monde, réclame la paix et la fin de l'agression que subit l'un de ses membres aux mains de son puissant voisin, et appelle à la pacification immédiate de la région, une aspiration qui ne peut plus être remise à plus tard.

Pour conclure, je peux dire qu'après avoir été témoin d'attaques contre des civils désarmés et sans défense, et d'actions commises par les forces d'invasion, je ne peux m'empêcher d'avoir honte d'être un être humain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Giammattei Falla de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie.

Le Président Nausėda (*parle en anglais*) : Il y a 574 jours, un membre permanent du Conseil de sécurité a lancé une invasion militaire non provoquée contre l'État souverain et indépendant d'Ukraine. Il serait dangereux d'oublier qu'il ne s'agissait pas du début de la guerre ou du premier acte d'un crime d'agression. Nous devons nous rappeler que cette guerre avait commencé 9 ans et 7 mois auparavant, soit il y a exactement 3 500 jours. Et c'est précisément la faible réaction de la communauté internationale qui a permis à la violence de croître et d'empirer, nous entraînant tous dans le plus grand conflit militaire à éclater en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous ne devons pas répéter les erreurs du passé.

Aujourd'hui, notre responsabilité collective est de contester la manipulation calculée des normes internationales par la Russie, que l'on doit empêcher d'affaiblir l'autorité du Conseil de sécurité et de mettre en péril la Charte des Nations Unies. Notre devoir aujourd'hui est de soutenir le multilatéralisme et de défendre l'ordre international fondé sur des règles contre l'implacable guerre de destruction menée par la Russie.

Si l'Ukraine remporte la victoire et reprend le contrôle de ses frontières internationalement reconnues, ce serait une victoire pour nous tous, qui servirait de condition préalable à une paix juste et durable et, en fin de compte, à la stabilisation de l'ensemble de l'ordre international.

Pour toute négociation future, nous devons suivre une série de principes clairs.

Premièrement, nous devons considérer que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine sont fondamentales. La formule pour la paix ukrainienne, appuyée par l'Assemblée générale, ne doit en aucun cas être simplifiée ou édulcorée. En fin de compte, la décision finale concernant la paix sur le sol ukrainien doit revenir à l'Ukraine elle-même. Le sommet ukrainien pour la paix, organisé par le Président Volodymyr Zelenskyy, nous offre l'occasion idéale à cet égard.

Deuxièmement, il est impératif que la Russie mette fin à ses actes d'agression et retire ses soldats et son matériel militaire du territoire ukrainien. Ce retrait doit être immédiat, complet et sans condition.

Troisièmement, nous devons reconnaître que la Russie est la seule responsable des immenses souffrances infligées à la population ukrainienne, et qu'en même temps, elle fait peser une menace sur les moyens de subsistance d'autres personnes dans le besoin à travers le monde. La décision de la Russie de se retirer de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens et de lancer des attaques contre les ports et les stocks ukrainiens a contribué à provoquer la crise alimentaire mondiale dont elle est la seule à bénéficier.

Quatrièmement, la Russie doit répondre de ses nombreux crimes de guerre, notamment le crime d'agression.

Enfin, la Russie doit réparer les dégâts qu'elle a causés. Les Ukrainiens ne doivent pas être contraints de supporter le poids de la reconstruction de leur pays. En ce moment décisif, j'invite tous les membres de la communauté internationale et du Conseil de sécurité à unir leurs forces. Acquittons-nous des responsabilités fondamentales confiées à l'ONU et à ses États Membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Nausėda de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Stevo Pendarovski, Président de la République de Macédoine du Nord.

Le Président Pendarovski (*parle en anglais*) : L'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a gravement porté atteinte à la paix et à la sécurité internationales, aux principes fondamentaux du droit international et à l'ordre international. Cette guerre a remis en cause le multilatéralisme, fondement de l'ordre international, comme jamais auparavant. Et comme nous le savons tous, l'architecture de paix et de sécurité internationale, dont l'expression la plus importante est l'ONU, est centrée sur le multilatéralisme.

La situation actuelle résulte du non-respect des obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies depuis 1945. En l'absence d'égalité souveraine et de respect de l'intégrité territoriale de chaque État Membre, on ne peut parler de multilatéralisme efficace. À ce jour, nous avons été témoins de plusieurs tentatives de redéfinir les fondements de l'ordre international, mais aucune n'a reçu un

appui aussi large que les principes établis par le monde civilisé après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale.

En ce sens, l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le Conseil de sécurité, l'organe principal de l'ONU chargé de préserver et de promouvoir la paix et la sécurité internationales, résulte précisément du non-respect et, je dirais même, de l'évitement délibéré des principes fondamentaux de l'ordre international. Il est clair que cette impasse diminue la crédibilité et la confiance des peuples dans la capacité de l'ONU d'atteindre efficacement le principal objectif pour lequel elle a été créée il y a près de huit décennies. En l'absence d'un substitut crédible à l'ordre international actuel, susceptible de recueillir le soutien de la majorité des nations, l'on peut comprendre la frustration croissante des peuples face à l'inaction de l'Organisation.

De toute évidence, le monde moderne est très différent de celui de 1945, et le Conseil de sécurité doit s'adapter à cette nouvelle réalité et la refléter. Dans le cadre des débats en cours sur la réforme éventuelle de l'organe principal de l'ONU, la question du droit de veto dont sont dotés les membres permanents doit faire l'objet d'un examen approfondi, en particulier lorsque l'un d'entre eux est impliqué dans un conflit.

La tâche la plus urgente du Conseil est d'agir de manière décisive pour mettre fin à la guerre en Ukraine. Le seul moyen d'atteindre cet objectif est de recourir à la diplomatie et à des négociations basées sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. À cette fin, la première mesure à prendre doit être d'instaurer immédiatement une trêve sans condition, afin de créer un environnement propice à l'ouverture de négociations. Tout au long de ce processus, l'ONU doit mettre en place une mission de maintien de la paix dont la tâche principale sera de surveiller la trêve et d'apporter une aide humanitaire aux civils. Le respect total de l'intégrité territoriale de l'Ukraine doit être un élément clef de tout accord de paix futur, autrement dit, le retrait total de toutes les forces russes, le retour garanti de tous les réfugiés et de toutes les personnes déplacées dans leurs foyers, un appui massif à la reconstruction post-conflit d'un pays dévasté et des garanties internationales concernant le respect des droits de toutes les communautés ethniques et religieuses qui vivent en Ukraine depuis des siècles.

Comme je l'ai dit, la guerre en Ukraine a grandement érodé la crédibilité de l'Organisation, mais elle offre également une occasion extraordinaire au Conseil de sécurité d'agir conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et de contribuer à restaurer la confiance des citoyens dans le fait que l'Organisation est une organisation internationale incontournable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Pendarovski de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne.

Le Président Duda (*parle en anglais*) : Pour ma région, le 24 février 2022 est le jour où le monde, tel que nous le connaissions, a définitivement changé. L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie a été un moment décisif de la géopolitique, qui a transformé le paysage sécuritaire de l'Europe et détruit le pilier central de notre système international. Ce changement stratégique n'est pas temporaire. Nous vivons dans une nouvelle ère d'incertitude. Le système multilatéral mis en place il y a près de 80 ans, dont les principes sont inscrits dans la Charte des Nations Unies, a consacré la primauté du droit sur la force dans les relations internationales. Il a donné aux nations un cadre vers lequel se tourner lorsqu'elles sont confrontées à des problèmes régionaux ou mondiaux, souvent en dernier recours. La Charte incarne un code d'éthique internationale auquel chaque État doit se conformer.

Lorsque la Russie a remplacé l'Union soviétique comme membre permanent du Conseil de sécurité, elle a endossé une responsabilité encore plus grande que les autres nations en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pourtant, ses dirigeants ont pris la décision délibérée de violer nos principes fondamentaux, les normes essentielles du droit international, et ils continuent de le faire de manière répétée – qu'il s'agisse de mener des attaques aériennes contre des infrastructures critiques, de déclencher une crise alimentaire mondiale, de provoquer la catastrophe écologique de Nova Kakhovka ou de bombarder des sites du patrimoine culturel dans les villes ukrainiennes. Ces actes odieux, ainsi que la négation persistante de l'ordre international, y compris de la Charte des Nations Unies, sont la preuve qu'une Russie impérialiste se discrédite en tant que membre de la communauté internationale.

La Russie abuse de son droit de veto pour empêcher le Conseil de se saisir des violations flagrantes du droit international qu'elle commet elle-même. Dans cette situation, les nations du monde ne peuvent rester passives. L'interdiction de l'agression et l'élimination du génocide et des crimes contre l'humanité sont des normes de *jus cogens* acceptées et reconnues par la communauté

internationale. Il s'agit de normes qui ne sauraient souffrir aucune dérogation. Cela signifie que la poursuite de l'agression néocoloniale de la Russie contre l'Ukraine n'est ni une question bilatérale ni une question régionale ; elle nous concerne tous et toutes. Si nous ne faisons pas preuve de solidarité aujourd'hui pour défendre les valeurs fondamentales du droit international, il sera peut-être trop tard demain.

C'est pourquoi la Pologne s'efforce de faire que la Russie et certains citoyens russes répondent des violations flagrantes du droit international et de la Charte des Nations Unies dont ils se rendent coupables. Nous appuyons le travail des juridictions existantes, telles que la Cour internationale de Justice, la Cour pénale internationale et la Cour européenne des droits de l'homme. Étant donné que l'agression russe en tant que telle ne peut être soumise à l'appréciation de la Cour pénale internationale, nous sommes favorables à la création d'un tribunal international ad hoc. Par ailleurs, la Pologne œuvre à la mise en place d'un mécanisme international qui garantisse que la Russie réparera les dégâts qu'elle a occasionnés et versera des indemnités pour les pertes qu'elle a causées. Les auteurs de crimes internationaux ne doivent pas rester impunis. Ils doivent être jugés par des tribunaux compétents. Nous devons avoir pour impératif de garantir une paix durable à l'avenir.

La guerre en Ukraine a modifié de façon permanente l'architecture de sécurité mondiale. Quelle qu'en soit l'issue, nous devrons faire face à une nouvelle réalité politique, militaire et économique qui durera jusqu'à ce qu'un nouveau système de sécurité soit établi – un système où l'agression, l'impérialisme et le néocolonialisme n'auront pas leur place.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Duda de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au Président du Conseil européen.

M. Michel (*parle en anglais*) : L'Ukraine est une scène de crime, et le coupable est assis ici, dans cette salle. Il se reconnaîtra. Le Kremlin rêve de rétablir l'ancien empire russe. Après l'Ukraine, qui sera le prochain ? Qui sera le prochain à satisfaire le fantasme que Poutine nourrit à l'égard du passé ? Et si la Russie réussit son coup en Ukraine, quels autres pays seront tentés de l'imiter ? Sur cette scène de crime, nous trouvons également les victimes, les agressés – l'Ukraine et tous les Ukrainiens qui mènent une bataille qu'ils n'ont pas commencée, qui défendent leur pays contre une guerre qu'ils n'ont pas voulue et qui protègent leurs enfants d'une souffrance que personne ne mérite. Les Ukrainiennes et les Ukrainiens se battent pour sauver leurs enfants d'une autre horreur de cette guerre : les enlèvements forcés vers la Russie, prétendument qualifiés d'adoptions. En réalité, il s'agit de déportations d'enfants. Je demande à toutes les personnes ici présentes, y compris les représentants russes, si elles supporteraient qu'on leur enlève leur enfant et qu'on le déporte. Pourraient-elles supporter que leur enfant soit contraint d'oublier sa famille, sa langue et sa terre ? La prétendue rééducation est en fait une tentative de génocide culturel. En défendant leurs enfants, les Ukrainiens défendent ce qu'ils ont de plus précieux : leur famille, leur avenir et leur liberté. C'est pourquoi nous, l'Union européenne, soutenons résolument l'Ukraine dans ses efforts pour se défendre. Tant que des innocents seront victimes d'attaques, nous les aiderons à se défendre, et nous nous tiendrons à leurs côtés aussi longtemps qu'il le faudra.

Sur cette scène de crime, nous trouvons également des témoins – nous tous, dans le monde entier. Je demande à toutes les personnes ici présentes, les témoins au Conseil de sécurité : que faisons-nous pour lutter contre ce crime ? Que faisons-nous face à cette agression ? Que faisons-nous lorsque l'un des membres permanents attaque son voisin ? Que faisons-nous lorsque ce pays exerce son droit de veto contre chacun d'entre nous, contre la Charte des Nations Unies et les principes fondamentaux qu'elle consacre ? Ne siégeons-nous pas dans cette salle pour une seule et unique raison : protéger la paix et la sécurité de tous les peuples, quel que soit leur pays ou leur continent ?

Les nations puissantes et responsables ne peuvent tout simplement pas fermer les yeux sur ces crimes, car nous avons tous et toutes la responsabilité de mettre fin à la guerre, d'œuvrer pour une paix juste qui respecte la Charte des Nations Unies et les principes fondamentaux qu'elle consacre, ainsi que l'intégrité territoriale de chaque nation souveraine. Une telle paix ne sera jamais pérenne si les crimes restent impunis, et c'est pourquoi je voudrais m'adresser directement à chacun des membres présents autour de cette table. En tant que nations responsables, nous avons tous et toutes un rôle à jouer dans la consolidation de la paix et de la stabilité dans le monde. Je voudrais m'adresser en particulier au représentant de la Chine qui a mis en garde la Russie contre l'emploi d'armes nucléaires. Nous nous en félicitons. Nous lui demandons à présent d'aller plus loin. Unissons nos forces pour persuader la Russie de mettre fin à cette guerre criminelle qui cause tant de souffrances. Unissons nos forces pour convaincre la Russie de respecter les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Les conséquences de ce crime s'étendent au monde entier, et les récents actes cyniques du Kremlin ne font qu'aggraver la situation. Il s'agit, par exemple, du retrait de l'Initiative de la mer Noire. Lorsque des missiles sont lancés sur des silos à céréales à Odesa, ceux-ci frappent également l'Afrique et tuent les plus vulnérables, détruisant ainsi la vie de millions de personnes. Un crime tragique se déroule sous nos yeux, et nous en sommes les témoins – nous tous. Nous devons nous tenir résolument aux côtés des agressés, en particulier ici même, au Conseil de sécurité. C'est la raison pour laquelle cet organe a vu le jour. C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui – pour dire « non » à l'agression et pour protéger la paix, la sécurité et la coopération entre les peuples et entre toutes nos nations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Premier Ministre du Monténégro.

M. Abazović (Monténégro) (*parle en anglais*) : L'idée de la création de l'Organisation des Nations Unies est née à la suite du plus grand désastre social de notre histoire. N'attendons pas qu'une autre grande catastrophe se produise pour prendre des mesures afin de changer notre réalité et de réformer l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, et pour protéger le droit international de manière plus productive et plus efficace.

La situation en Ukraine qui résulte de l'agression menée par la Fédération de Russie est totalement inacceptable. Toute forme de violence, y compris pour atteindre des objectifs politiques, est inacceptable au XXIe siècle. Le Monténégro soutient fermement le peuple ukrainien, qui défend aujourd'hui non seulement ses propres citoyens, mais aussi le droit de choisir. Il défend les valeurs universelles et la liberté sous toutes ses formes. Si nous voulons vraiment protéger les valeurs démocratiques et promouvoir la paix et la stabilité, nous devons dire la vérité et apporter notre plein appui à cette cause, car c'est l'Ukraine aujourd'hui, mais demain, il pourrait s'agir de n'importe quel autre pays. Dans ce contexte, je tiens à souligner que, bien que le Monténégro soit un très petit pays, il fait sa part d'efforts pour contribuer à la paix et à la sécurité internationales. Je veux que le Conseil sache que le Monténégro est, par rapport à la taille de sa population, le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés venus d'Ukraine. Les réfugiés ukrainiens représentent actuellement 5 % de notre population. La meilleure chose à retenir de ce désastre est que tous ces réfugiés se sentent en sécurité dans notre pays.

Avant tout, j'appelle toutes les parties au conflit à cesser les hostilités et à revenir à la table des négociations. Je tiens ensuite à vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je pense que l'idée qui sous-tend l'ONU est l'unité et non la division. Si nous voulions briser cette idée, ce serait une autre histoire. Je pense que la plupart des États participant à l'Assemblée générale souhaitent voir un monde plus uni, où règnent une plus grande unité et une plus grande solidarité et où les droits humains sont mieux protégés. Il ne s'agit pas seulement de l'Ukraine. Nous sommes confrontés à différents types de problèmes dans de nombreuses régions du monde. Nous devons donc être prêts à entamer le processus de réforme et à prendre des mesures concrètes, et nous ne devons pas craindre de prendre des risques. Les grandes décisions exigent une prise de risque. J'espère que les pays plus grands et plus puissants, en particulier, prendront ces risques pour le bien de la communauté internationale et en vue de favoriser un esprit plus cosmopolite, avec une meilleure protection des droits humains et du droit international.

L'idée est de s'unir et de prendre des mesures concrètes. Il ne suffit pas de venir à New York une ou deux fois pour faire un discours et qu'en fin de compte, la situation reste la même. À cet égard, j'espère que la situation changera et qu'à terme, toutes nos petites contributions se traduiront par une grande contribution à de grands changements et à la promotion de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume du Danemark.

M. Rasmussen (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Tout d'abord, au nom de tous les pays nordiques, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir réuni des dirigeants du monde entier dans cette salle aujourd'hui pour débattre de la plus imminente menace contre la paix et la sécurité internationales de notre époque : l'agression illégale et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Nous voudrions également saisir cette occasion pour présenter une vision pour la paix.

La responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales a été confiée au Conseil. La Charte des Nations Unies confère à cinq États Membres une responsabilité particulière : le droit de veto. Mais le droit de veto n'a jamais été conçu comme une carte blanche pour envahir d'autres États en vue de s'emparer de leur territoire, pour violer la Charte ou pour mener une guerre

brutale au mépris flagrant du droit international. Cela ne peut pas et ne doit pas être toléré. Il nous incombe à tous de faire respecter la Charte, qui constitue le fondement de la coopération internationale depuis 78 ans. Rétablir la confiance dans les institutions créées par elle ne sera pas facile. Il faudra du temps et des efforts, ainsi qu'un engagement renouvelé en faveur des buts et principes consacrés par la Charte. Aujourd'hui, les pays nordiques souhaitent partager trois messages.

Premièrement, avec sa guerre d'agression, la Russie enfreint les normes et les principes les plus fondamentaux du droit international. Un membre permanent du Conseil est en train de faire preuve d'un mépris flagrant pour la Charte, la pierre angulaire de cet organe, ainsi que pour l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États. Rappelons que la situation est très simple. Si la Russie arrête de combattre, il n'y aura plus de guerre. Si les Ukrainiens arrêtent de combattre, il n'y aura plus d'Ukraine. Une majorité écrasante des États Membres condamne l'invasion de l'Ukraine par la Russie et défend la Charte des Nations Unies. C'est la première ligne de défense d'un ordre mondial dans lequel la force ne prime pas le droit. Les pays nordiques continueront d'exiger que la Russie réponde pleinement de sa guerre d'agression illégale contre l'Ukraine. Il s'agit notamment de veiller à ce que les responsables de crimes relevant du droit international rendent des comptes. Il s'agit aussi d'accorder des réparations aux victimes. S'assurer que la Russie et ses représentants répondent de leurs actes est une responsabilité partagée qui nous incombe à tous en tant qu'États Membres de l'ONU.

Deuxièmement, les conséquences de la guerre menée par la Russie entraînent des souffrances dans le monde entier. Les stocks alimentaires diminuent, les prix augmentent et la crise énergétique s'aggrave. La Russie n'a de cesse de faire preuve d'un mépris total pour la vie humaine, non seulement en Ukraine, mais aussi dans le monde entier. Elle continue d'utiliser la nourriture comme une arme et d'intensifier la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Nous devons rétablir la confiance et redoubler d'efforts pour trouver des solutions communes aux problèmes communs auxquels nous sommes confrontés. Au lieu de cela, la Russie en crée de nouveaux. Nous avons besoin d'un solide appui interrégional pour mettre un terme aux actions irresponsables de la Russie et assurer une défense collective de la Charte. En nous unissant pour défendre la Charte, nous ouvrirons également la voie vers la paix.

Cela m'amène à mon troisième et dernier point. La Russie doit immédiatement mettre fin à sa guerre d'agression et se retirer de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de ce pays. Ce qu'il faut, c'est une paix juste et durable fondée sur le droit international, y compris la Charte des Nations Unies. Nous appuyons tous les efforts constructifs en ce sens, et nous soutenons fermement la formule pour la paix présentée par le Président Zelenskyy, qui pose les jalons de ces efforts. Nous encourageons tous les États Membres à faire de même. L'appui des pays nordiques à la Charte et à l'Ukraine est inébranlable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne.

M. Tajani (Italie) (*parle en anglais*) : La position du Gouvernement italien, dirigé par la Première Ministre Giorgia Meloni, sur l'agression de la Russie contre l'Ukraine est claire et bien connue. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine, un peuple envahi qui lutte pour défendre sa liberté et sa souveraineté. Nous subissons tous les effets d'entraînement de la guerre qui touchent nos sociétés : crises énergétiques, hausse des prix des produits de base, inflation et réfugiés. La pression migratoire croissante émanant de l'Afrique, en particulier pour l'Italie, est exacerbée par la crise alimentaire provoquée par le blocus céréalier imposé par la Russie. La communauté internationale n'a pas capitulé face à ces difficultés, malgré la lassitude exprimée par les opinions publiques de nos pays. Nous voulons, bien entendu, une paix juste pour l'Ukraine. Une paix juste est synonyme de liberté pour l'Ukraine. Le Président Zelenskyy et le peuple ukrainien savent que l'Italie est avec eux et sera avec eux, pour leur bien et pour celui de l'Italie elle-même.

Nous devons protéger deux principes essentiels énoncés dans la Charte des Nations Unies, à savoir la souveraineté et l'intégrité territoriale, tel que cela a également été illustré dans la position du Groupe des Sept (G7) et dans la récente déclaration finale des dirigeants du Groupe des Vingt à New Delhi. Nous devons admettre que quelque chose n'a pas fonctionné. Nous pensions que la paix et la sécurité internationales pouvaient être tenues pour acquises. Le Conseil de sécurité est bloqué depuis des décennies. La position du Gouvernement italien est très claire. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité plus équitable, plus représentatif et plus inclusif. Pour nous, « plus représentatif » signifie que nous devons donner à l'Afrique, à l'Asie, à l'Amérique latine et aux

États insulaires davantage de possibilités de siéger au Conseil, sans pour autant créer de nouvelles hiérarchies ou de nouveaux privilèges.

(*l'orateur poursuit en espagnol*)

Nous appuyons sans réserve la formule de paix en 10 points du Président Zelenskyy. Je voudrais en particulier souligner trois priorités du Gouvernement italien.

Premièrement, nous sommes très préoccupés par la situation en matière de sécurité à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Nous devons continuer à appuyer les efforts déployés par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Grossi. Le risque auquel nous sommes confrontés est une autre catastrophe de Tchernobyl, en fait, un risque plus dangereux que la catastrophe de Tchernobyl.

(*l'orateur poursuit en français*)

Deuxièmement, l'Italie condamne avec fermeté la décision de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire. Cette décision met en danger la vie de millions de personnes en Afrique, accroît l'insécurité alimentaire et contraint des centaines de milliers de personnes à quitter leurs terres, tombant ainsi aux mains de marchands de la mort, qui vendent leur vie lors du voyage désespéré vers la Méditerranée. L'Italie, qui a accueilli, en juillet, le Sommet sur les systèmes alimentaires, salue les efforts du Président Erdoğan et du Secrétaire général Guterres pour relancer l'Initiative de la mer Noire. Ils ont tout notre soutien.

Troisièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, nous soutenons l'initiative du Vatican visant à un échange de prisonniers et à permettre aux jeunes enfants ukrainiens de retrouver leurs familles.

(*l'orateur reprend en anglais*)

La reconstruction de l'Ukraine sera l'une des principales priorités de la présidence italienne du G7 l'année prochaine. Dans l'agression que la Russie mène contre l'Ukraine, elle attaque notamment des sites religieux. Selon l'UNESCO, une centaine de sites religieux ont été endommagés. Après le bombardement de la cathédrale d'Odesa, nous avons lancé un projet italien pour la reconstruire. La cathédrale d'Odesa a été conçue par des architectes italiens. L'Italie sera à l'avant-garde de sa reconstruction, qui est un projet de renaissance sociale et spirituelle. Tout le monde peut compter sur l'Italie. L'Italie luttera toujours pour la paix et est prête à fournir sa part d'efforts partout dans le monde. Hier encore, nous avons proposé aux Ministres azerbaïdjanais et arménien des affaires étrangères de se rencontrer à Rome pour discuter de la situation au Haut-Karabakh.

Les membres du Conseil peuvent compter sur l'Italie. Ils peuvent compter sur le Gouvernement italien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Corée.

M. Park (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Albanie de l'organisation de la présente séance, et le Secrétaire général de son exposé éclairant.

Plus d'une année s'est écoulée depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Nous sommes gravement préoccupés par le bilan humain toujours plus lourd et par les répercussions mondiales de cette invasion, en particulier dans les régions déjà aux prises avec des difficultés humanitaires et une insécurité alimentaire. Nous présentons nos condoléances aux familles endeuillées. Cet acte d'agression constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Il affaiblit également les piliers de la confiance, de la coopération et de la solidarité mondiale que la communauté internationale a édifiés au fil des décennies. Les épreuves et les tribulations du peuple ukrainien trouvent un large écho auprès de la République de Corée, pays qui ne connaît que trop bien la douleur des conflits et des divisions. C'est cette empathie qui renforce notre détermination à défendre vigoureusement le déploiement d'efforts concrets pour mettre fin à la guerre et rétablir la paix en Ukraine.

La récente visite en Ukraine du Président Yoon Suk Yeol, en juillet dernier, témoigne de cet engagement. Durant sa visite, il a présenté l'initiative de paix et de solidarité avec l'Ukraine, une expression concrète d'appui au peuple ukrainien. Conformément à cette initiative, la République de Corée apportera cette année une aide humanitaire de 150 millions de dollars, qui s'inscrit dans le prolongement de nos contributions de l'année passée, lorsque nous avons versé 100 millions de dollars, notamment sous la forme de matériel de déminage et de véhicules médicaux d'urgence. Nous appuierons également les efforts de reconstruction de l'Ukraine, avec un engagement de 300 millions de dollars l'année prochaine et un dispositif d'appui à moyen et à long terme de plus de 2 milliards de dollars. Dans le même temps, nous participerons activement au débat mondial sur les défis posés à la sécurité alimentaire et énergétique mondiale, qui sont exacerbés par le conflit en Ukraine.

Les informations diffusées par les médias à l'issue du récent sommet entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, faisant état d'une éventuelle coopération militaire, sont des plus inquiétantes. Tout accord qui renforce les capacités militaires de la Corée du Nord constitue une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Cette évolution met en péril non seulement l'Ukraine, mais aussi la sécurité de la République de Corée. Il est regrettable que la République populaire démocratique de Corée poursuive sa trajectoire de provocations, violant constamment les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international. La poursuite de ses programmes nucléaires et de missiles constitue une menace existentielle pour la République de Corée, la communauté internationale dans son ensemble et le régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Compte tenu du rôle que doit jouer la Russie dans la définition du régime international de non-prolifération et dans la préservation de la paix mondiale en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, nous l'appelons à mettre pleinement en œuvre les résolutions du Conseil pour lesquelles elle a elle-même voté.

La République de Corée se prépare à siéger au Conseil à partir de l'année prochaine. Les membres du Conseil peuvent être assurés de notre détermination sans faille à exécuter le mandat fondamental du Conseil, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

M. Osmani (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la présidence albanaise du Conseil de sécurité de m'avoir invité à prendre la parole au Conseil.

Notre présence conjuguée aujourd'hui est un signe fort d'engagement et de responsabilité pour deux États des Balkans. Il est tout à fait remarquable qu'à l'heure où nous célébrons les 30 ans de la coopération entre l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), deux pays voisins et partenaires, l'Albanie et la Macédoine du Nord, se trouvent à la tête de deux instances multilatérales clefs, ce qui constitue notre contribution à la paix mondiale, sur la base de notre attachement fondé les principes au multilatéralisme. Ces principes sont notamment le dialogue, la coopération et la solidarité. Ils sont inscrits dans nos documents fondateurs, et, surtout, dans notre humanité. Ils sont inscrits dans nos documents fondateurs, mais plus encore dans notre humanité.

Au début du mois, j'ai effectué une visite à Calcutta où j'ai rendu hommage à Gonxhe Bojaxhiu, mieux connue dans le monde sous le nom de Mère Teresa, originaire de Skopje, notre capitale, citoyenne du monde et incarnation de la paix, de la compassion et de la solidarité. Je voudrais vous transmettre sa sagesse, des mots simples mais prophétiques en guise de boussole et de réponse à nos difficultés :

> « Je peux faire des choses que vous ne pouvez pas ; vous pouvez faire des choses que je ne peux pas ; ensemble, nous pouvons faire de grandes choses ».

En effet, la recherche commune de la paix dépend de notre engagement collectif. Alors que le monde est confronté à une multitude de terribles épreuves, la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine est le défi le plus urgent que nous devons relever. Elle constitue la plus grande violation et remise en cause des règles et des engagements internationaux qui ont été rédigés et souscrits notamment par la Russie, qui les piétine aujourd'hui avec mépris. Cette guerre détruit non seulement des vies et des moyens de subsistance en Ukraine, les foyers et les espoirs des populations, mais au-delà de cela, elle a aussi des répercussions sur la vie de gens bien plus éloignés d'elle. Des changements tectoniques se font sentir dans la région de l'OSCE et au-delà.

Au sein de l'OSCE, organisation régionale relevant du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, que je préside à ce moment charnière de son histoire, nous ressentons les incidences de cette guerre sur les populations de notre région, sur la politique entre les régions et sur les institutions créées en tant que cadres de dialogue et vecteurs de paix. Les conséquences, la perte de confiance et l'absence de dialogue,perdureront bien après de la guerre en Ukraine et les souffrances humaines qu'elle engendre. Le multilatéralisme lui-même risque d'être victime de cette agression, les instances internationales comme celle-ci étant remplacées par des champs de bataille et les arguments par la force brute. Quelqu'un peut-il expliquer à qui profite cette guerre ? Cette guerre n'apporte rien, elle n'entraîne que des pertes.

L'Ukraine et son peuple sont au centre des préoccupations de l'OSCE, la plus grande organisation régionale de sécurité au monde. Un nouveau programme d'aide à l'Ukraine a été élaboré afin de soutenir ce pays dans différents domaines. Ce sont, t notamment, le déminage humanitaire, la promotion de l'état de droit et l'atténuation des répercussions environnementales et économiques. Mes représentants spéciaux et une équipe de professionnels de l'OSCE sont déjà sur le terrain pour mettre en

œuvre ce programme au moyen d'actions concrètes, tout en explorant les possibilités d'un engagement plus poussé.

L'OSCE peut faire beaucoup en temps de guerre, et encore plus en temps de paix. Son action par le passé en Ukraine en témoigne de manière irréfutable. En tant qu'organisation, nous nous sommes engagés à atténuer les retombées de cette guerre et à aider les personnes sur le terrain. Les membres de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine – des personnes qui servent la cause de la vérité et de la confiance – sont toujours détenus. Je demande de nouveau leur libération immédiate et sans condition. Après ma première visite en Ukraine en janvier, j'envisage maintenant de m'y rendre pour la deuxième fois en tant que Président en exercice afin de dialoguer directement avec les personnes sur place et d'entendre leurs besoins, leurs espoirs et leurs craintes. Notre devise est « L'enjeu, ce sont les êtres humains », et c'est pour le peuple ukrainien et les autres personnes dans le besoin à travers le monde que nous devons œuvrer ensemble, faire plus et faire mieux.

Pour en revenir à mon point de départ, l'OSCE a tiré des enseignements précieux et dispose d'outils utiles, tandis que l'ONU possède de l'expérience et des compétences. Le concept global de sécurité de l'OSCE et ses outils, ainsi que le rayonnement mondial et la capacité reconnue de l'ONU se renforcent mutuellement. Forts de nos valeurs et de nos avantages complémentaires, nous devons, ensemble, faire tout notre possible pour mettre fin à la guerre contre l'Ukraine et poursuivre notre effort commun en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie.

M^me^ Gabriel (Bulgarie) : C'est un honneur et un privilège de participer au débat. Aujourd'hui, nous faisons face à un défi de sécurité, peut-être le plus important auquel l'Organisation a jamais été confrontée depuis sa création. C'est encourageant de voir autant de participants de haut niveau représentant les États Membres du monde entier. Ceci est crucial car cela montre clairement que la guerre d'agression de la Russie en Ukraine n'est pas un conflit régional, mais un acte criminel ayant de vastes implications sécuritaires, économiques et sociales à l'échelle mondiale. Cela touche le cœur même de l'ordre multilatéral que l'ONU est appelée à préserver pour les générations futures.

Je tiens tout d'abord à féliciter S. E. M. Edi Rama, qui préside ce débat. La position active et claire de l'Albanie face à l'agression russe est un exemple de ce qu'un pays dit de petite taille – même si je n'aime pas cette expression parce qu'un pays se mesure à la taille de ses actes et non pas à la taille de son territoire –, de ce qu'un pays comme l'Albanie, motivé par son attachement aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, peut avoir comme impact sur la politique internationale.

Le respect de ces buts et principes est une obligation que tous les États Membres de l'ONU doivent respecter. C'est pourquoi nous ne pouvons pas rester silencieux lorsque la Charte des Nations Unies est brutalement violée par une guerre d'agression, l'occupation de territoires et des discours qui ravivent les craintes les plus sombres de l'humanité. Être membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU implique non seulement des privilèges, mais aussi des obligations. La Russie, plus que tout autre État, devrait respecter les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international. Le maintien du soutien mondial à l'Ukraine est donc de la plus haute importance pour la paix et la sécurité mondiale.

Nous sommes profondément préoccupés par la décision de la Fédération de Russie de se retirer de l'Initiative de la mer Noire. La Russie utilise ouvertement la nourriture comme une arme, et ses actions irresponsables alimentent l'inflation des prix alimentaires et aggravent la situation de la sécurité alimentaire mondiale. Le bombardement des ports ukrainiens et des installations céréalières ukrainiennes par la Russie mérite une condamnation ferme, car il provoque non seulement des destructions et des pertes humaines, mais exacerbe également la pénurie de céréales dans les pays du Sud. Nous apprécions les efforts inestimables déployés par l'ONU pour conclure cet accord, il y a un an.

La Bulgarie cherche activement à trouver des solutions de remplacement pour débloquer les routes commerciales dans la mer Noire, mais c'est par le biais aussi de la coopération régionale et internationale que les solutions pourraient être trouvées. La guerre de la Russie contre l'Ukraine menace non seulement le développement historique de la communauté internationale des 78 dernières années, mais également la confiance commune, le multilatéralisme en tant que concept clef sur lequel repose l'architecture du système international contemporain.

Il est crucial aussi que nous ne perdions pas de vue les responsables de crimes internationaux graves commis

en Ukraine. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un certain nombre de résolutions condamnant la violation de la Charte des Nations Unies, qui symbolise la compréhension globale de nos objectifs et de nos priorités fondamentaux en tant que communauté internationale, et de l'importance de préserver le multilatéralisme, même en période de difficultés particulières. La Bulgarie soutient en outre une action unie et coordonnée pour tous les efforts existants visant à examiner les preuves croissantes des atrocités en Ukraine, y compris la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et la mission onusienne de surveillance des droits de l'homme en Ukraine. Nous soutenons l'Ukraine dans son initiative en faveur d'une paix globale, juste et durable. Nous pensons que le processus de paix doit être mené par l'Ukraine. La formule de paix proposée par le Président Zelenskyy contient les éléments de base nécessaires, et nous encourageons activement le soutien mondial en sa faveur. Elle aborde également des ramifications bien plus larges que la guerre, sur la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, l'environnement ou encore la sûreté nucléaire.

La Bulgarie continuera à soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien dans leur lutte pour la liberté. Soutenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine signifie défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Le retour à un ordre fondé sur des règles et la reconstruction de la confiance ne sont possibles qu'à travers le retrait immédiat et inconditionnel des forces militaires russes du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine et qu'en veillant à ce que justice soit rendue pour les crimes internationaux commis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations extérieures des États-Unis du Mexique.

M^me^ Bárcena Ibarra (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique est d'accord avec la thématique de ce débat, à savoir la défense des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies au moyen d'un multilatéralisme efficace afin de maintenir la paix et la sécurité de l'Ukraine. Au cours de mon intervention, je me concentrerai sur trois dimensions de la situation en Ukraine : l'impératif humanitaire, l'importance de l'action multilatérale et le chemin vers la paix.

La communauté internationale ne saurait tolérer les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine, tant pour sa population que pour celle des pays voisins et au-delà. La guerre en Ukraine a déjà fait des centaines de milliers de victimes, combattants et civils, touchant de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Il est donc impératif de mettre un terme aux hostilités. En attendant, la priorité doit être donnée à la protection des civils, à un accès sans entrave pour l'aide humanitaire et au respect du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit des réfugiés, conformément à la résolution ES-11/2 de l'Assemblée générale sur les conséquences humanitaires de l'agression contre l'Ukraine, une initiative du Mexique et de la France.

Je saisis cette occasion pour saluer le travail continu et engagé du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et des organisations humanitaires sur le terrain, ainsi que la bonne volonté et la générosité des pays qui ont accueilli ceux qui ont cherché refuge.

Il ne fait aucun doute que tous les États ont l'obligation de respecter et de faire respecter le droit international humanitaire. C'est pourquoi le Mexique condamne l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, ainsi que l'emploi, par tout acteur et en tout lieu, d'armes à sous-munitions et de mines antipersonnel qui, en raison de leur caractère excessivement nocif et de leurs effets aveugles, ont été proscrites par le droit international.

Le Mexique est profondément préoccupé par la rhétorique nucléaire qui a émergé dans le contexte de cette guerre. Nous condamnons sans équivoque toute menace d'utilisation d'armes nucléaires, explicite ou voilée, par quelque acteur et dans quelque circonstance que ce soit, car cela est contraire au droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Nous exprimons une nouvelle fois notre inquiétude quant au risque radiologique grave que représentent les actions militaires à proximité des centrales nucléaires en Ukraine. Le Mexique reconnaît et soutient le travail effectué en Ukraine par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et son directeur général, Rafael Grossi, à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Le Mexique réaffirme l'importance du respect des sept piliers de la sécurité nucléaire technique et physique et des cinq principes de protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia tels qu'établis par l'AIEA.

Non seulement la prolifération des armes exacerbe le conflit, mais leur disponibilité à grande échelle, lorsque la guerre touchera à sa fin, pourrait alimenter toute une série d'activités criminelles et, si ces armes tombent entre les mains d'acteurs non étatiques, conduire à d'autres violations du droit international.

En ce qui concerne l'action multilatérale menée dans l'optique du règlement pacifique du conflit en Ukraine, une paix durable ne pourra être instaurée que s'il

est mis fin à l'usage de la force et si l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues est respectée. Il s'agit d'une exigence absolue. Diverses propositions de paix impliquant les deux parties ont été avancées pour mettre fin à ce conflit, y compris une initiative du Mexique, mais jusqu'à présent il n'y a pas de volonté politique d'engager des pourparlers de paix qui tiennent compte de l'exigence que j'ai indiquée. Mais nous devons continuer à essayer de créer les conditions nécessaires à l'instauration de la confiance.

À cet égard, l'Initiative de la mer Noire et le mémorandum d'accord conclu avec la Fédération de Russie sur les denrées alimentaires et les engrais ont joué un rôle crucial dans le rétablissement de la confiance et la stabilisation des marchés et de la sécurité alimentaires dans de nombreux pays. C'est pourquoi nous regrettons la suspension de l'Initiative de la mer Noire, ce qui affectera la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays les moins avancés.

Nous notons avec satisfaction les efforts de médiation de la Türkiye et la ferme volonté exprimée hier par le Secrétaire général António Guterres (voir A/78/PV.4) de continuer à œuvrer à la reprise des exportations de céréales et d'engrais en provenance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie.

Le Mexique, tant au Conseil de sécurité qu'à l'Assemblée générale, a tout de suite condamné sans ambiguïté et de manière catégorique l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, un acte contraire aux dispositions de la Charte des Nations Unies et au droit international, mais nous sommes également convaincus que le droit international et la diplomatie offrent les moyens de parvenir à une solution pacifique au conflit.

Nous sommes pleinement conscients des écueils qui jalonnent notre chemin et du fait qu'une paix juste et durable ne se construit pas uniquement sur de bonnes intentions. Toutefois, il serait incongru de ne pas exiger de l'ONU qu'elle élabore une feuille de route pour la paix en Ukraine qui soit fondée sur les principes du droit international.

Dans l'immédiat, pour mettre un terme à la guerre, l'ouverture, le dialogue et un véritable engagement seront nécessaires tant de la part des parties concernées que de la communauté internationale.

Le Mexique réaffirme sa volonté de soutenir tous les efforts de paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Premier Ministre du Canada.

M. Trudeau (Canada) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Albanie d'avoir utilisé sa présidence du Conseil pour convoquer cette séance. Je tiens également à remercier le Président Volodymyr Zelenskyy pour les propos qu'il a tenus aujourd'hui.

En tant que dirigeants, protéger la souveraineté de nos nations est l'un de nos devoirs les plus sacrés. Toute violation est inacceptable car c'est une violation de la Charte même de cette institution, une violation du droit international et une violation de la paix et de la sécurité des peuples.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Ce principe fondamental a guidé cette institution depuis sa création. Nous devons donc être tout à fait clairs sur ce qui se passe en ce moment même. Un membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie, a lancé et continue de mener une guerre illégale.

(*l'orateur poursuit en français*)

Vladimir Poutine a violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et veut restreindre le droit du peuple ukrainien de déterminer son propre avenir. En même temps, la Fédération de Russie utilise de manière flagrante son droit de veto au sein de l'Organisation pour permettre cette guerre et ces violations des principes de l'ONU.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Nous devons tous nous élever contre cet affront fait à l'Organisation des Nations Unies. Nous devons agir pour que cessent les morts tragiques et les violences, y compris sexuelles, causées par cette invasion injustifiable. Nous ne devons pas laisser le monde revenir à une situation où la raison du plus fort est toujours la meilleure. Nous devons veiller à ce que les frontières aient un sens, même si le voisin dispose d'une armée plus importante. Le respect de l'état de droit et l'obligation de rendre des comptes doivent être fondamentaux et non négociables.

Cet organe est né des cendres de la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait jamais connue. Des dizaines de millions de personnes sont mortes en Europe, en Afrique et en Asie pendant la Seconde Guerre mondiale. Le retour de conflits sanglants en Europe a ébranlé la conscience du monde et menace la paix qui, pendant trois quarts de siècle, a conduit à une prospérité sans précédent dans le monde entier. Nous ne pouvons pas laisser faire.

Car ce n'est pas seulement l'Ukraine ou même l'Europe qui souffre si nous ne défendons pas nos valeurs. Nous en souffrirons tous, y compris l'ensemble des pays du Sud.

Et il ne s'agit pas seulement des conséquences à long terme, mais aussi de la souffrance actuelle. La Russie utilise l'énergie et les denrées alimentaires comme armes, ce qui expose des millions de personnes à des pénuries, à la faim, voire à la famine. Le Canada s'est engagé à en atténuer les effets sur les personnes les plus vulnérables. Nous ne pensons pas qu'il faille choisir entre soutenir l'Ukraine et soutenir les objectifs de développement durable et le développement mondial. En fait, le seul choix responsable est de faire les deux, ce que nous faisons avec solidarité et engagement financier.

(*l'orateur poursuit en français*)

Le combat de l'Ukraine est également le nôtre. C'est notre combat à tous, il ne doit y avoir aucun doute. Le Canada demande à la Russie de procéder au retrait immédiat, complet et sans conditions de ses troupes.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Le Canada soutient les principes clés de la formule de paix ukrainienne, car il doit s'agir d'une paix qui respecte la Charte des Nations Unies, qui est fondée sur le droit international et qui préserve l'intégrité territoriale de l'Ukraine, une paix qui respecte notre humanité et nos valeurs communes, et non une paix qui ferme les yeux. Cette paix doit reposer sur le respect des faits et le respect des règles. C'est ce que le Canada représentera toujours partout.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et européennes de la République de Croatie.

M. Grlić-Radman (Croatie) (*parle en anglais*) : La Croatie s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne.

Je voudrais ajouter quelques observations à titre national.

La guerre d'agression non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine représente le plus grand défi à la paix et à la sécurité mondiales depuis des décennies. Bien évidemment, la plupart des grandes tragédies causées par cette invasion russe sont illustrées par le nombre des victimes humaines – des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui ont entraîné des déplacements de population ou porté autrement atteinte à des personnes. Mais la guerre de la Russie a également provoqué des tragédies économiques, sociales et humanitaires sans précédent, dont les effets se font sentir dans le monde entier.

En décidant de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire et en multipliant les attaques militaires contre les infrastructures agricoles et les ports ukrainiens, la Russie a continué à utiliser la nourriture comme une arme et à aggraver l'insécurité alimentaire mondiale. L'insécurité énergétique, également créée par l'invasion russe, a nui non seulement à l'économie mondiale, mais aussi à des sociétés entières, à des populations et à des régions des quatre coins du monde. Cette menace qui pèse sur la paix mondiale est aggravée par le fait que c'est un membre permanent du Conseil de sécurité, qui plus est, un État doté d'armes nucléaires, qui agit ainsi.

En bafouant les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, piliers de la Charte des Nations Unies et du droit international, la Russie s'est attaquée à l'idée même du multilatéralisme et à l'ONU.

L'Ukraine, l'un des États Membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, a le droit naturel et indéniable de se défendre et de lutter pour son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. La reconnaissance de ces droits inaliénables est le fondement sur lequel l'ONU a été créée. En ce sens, nous sommes tous l'Ukraine.

Le Conseil de sécurité restera une victime aussi longtemps que la guerre fera rage en Ukraine. L'Assemblée générale a réagi de manière responsable et sans hésitation en tenant une session extraordinaire et en offrant au monde une plateforme pour condamner la guerre contre l'Ukraine. Cet appel mondial revêt une grande importance et constitue un grand appui pour le multilatéralisme. Toutefois, pour que le système multilatéral soit efficace, le monde a besoin que les organes de l'ONU fonctionnent efficacement, qu'ils s'investissent dans leurs mandats respectifs et qu'ils coopèrent les uns avec les autres. Malheureusement, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Le multilatéralisme ne peut être efficace que s'il est fondé sur la justice, mais la justice ne peut être assurée sans responsabilité. Pour cette raison, il est nécessaire de veiller à l'application du principe de responsabilité pour les crimes commis en Ukraine. Et pas seulement pour rendre justice aux victimes de Bucha, d'Irpin et de Kharkiv. Avant tout, il est nécessaire d'établir les responsabilités afin d'éviter que de telles atrocités ne se

reproduisent et, ainsi, de préserver le système multilatéral et le rôle de l'ONU.

Dans cette optique, la Croatie soutient les efforts déployés pour amener les responsables des crimes internationaux commis en Ukraine et contre l'Ukraine à répondre de leurs actes dans toutes les enceintes multilatérales compétentes, y compris l'ONU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe. Ce faisant, nous devons également garder à l'esprit que l'établissement des responsabilités n'est pas un événement ponctuel, mais qu'il fait partie d'un processus complexe et de longue haleine. La transition après le conflit sera également très délicate. La Croatie est déterminée à soutenir l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche.

M. Schallenberg (Autriche) (*parle en anglais*) : Il y a près de 19 mois, la Russie a brisé la paix en Europe en envahissant brutalement l'Ukraine, un voisin indépendant et souverain. Cette guerre d'agression a provoqué des destructions et un désespoir inimaginables. Dix-neuf mois d'attaques ciblées contre des civils, de crimes de guerre barbares, de menaces nucléaires irresponsables et d'utilisation cynique de la faim et de l'énergie comme arme, au détriment des personnes les plus vulnérables.

Il est temps d'y mettre fin. La Russie doit retirer ses forces du territoire ukrainien, y compris de la Crimée et de la ville de Sébastopol. Le peuple ukrainien mérite une paix juste et durable. L'Autriche soutiendra toute initiative en ce sens, y compris le plan de paix du Président Zelenskyy.

Je vais être très clair. Oui, il s'agit d'une guerre en Europe, mais il ne s'agit en aucun cas d'une guerre européenne. Il s'agit d'une attaque contre l'ordre international fondé sur des règles. Il s'agit d'une violation flagrante et délibérée de la Charte fondatrice des Nations Unies. En vertu de la Charte, chaque État représenté dans cette salle s'est engagé à régler les différends par des moyens pacifiques et à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force.

Et le pire, c'est que cette violation n'est pas le fait de n'importe quel État, mais d'un membre permanent du Conseil de sécurité, de cet organe même. C'est pourquoi mon pays, l'Autriche, a adopté une position très claire. Oui, nous sommes militairement neutres. Mais nous ne restons jamais indifférents ou neutres face aux violations du droit international, car il est notre bouclier, notre rempart commun contre l'emploi unilatéral de la force, contre un système international régi par la loi du plus fort, et où l'état de droit cède la place à la loi de la jungle.

Ne tournons pas autour du pot : l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Russie a une fois de plus démontré l'incapacité du Conseil de sécurité à agir. Il est grand temps de s'attaquer au problème structurel évident en rendant le Conseil plus représentatif, notamment en y intégrant des pays africains, et en ayant enfin un débat franc sur la fin du droit de veto. L'époque où cinq États avaient le pouvoir de décider pour nous tous est révolue. L'heure de la réforme a sonné.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères, de l'éducation et des sports de la Principauté du Liechtenstein.

M^me^ Hasler (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : L'agression contre l'Ukraine fait peser une menace fondamentale sur l'ordre international depuis maintenant 18 longs mois. Je tiens à rendre hommage au courage du peuple ukrainien. Nous sommes bouleversés par les souffrances de toutes les victimes de la guerre d'agression de la Russie.

Pour des milliards de personnes dans le monde, l'ONU est avant tout une garante de la paix et de la sécurité. Cela exige notre respect collectif du droit international et la volonté de le défendre, ensemble. Notre adhésion à l'Organisation a été guidée par notre foi en l'ordre international, tel qu'il est reflété dans la Charte des Nations Unies. Il s'agit notamment de la garantie que les Membres de l'ONU prendront collectivement des mesures fermes face à l'emploi illégal de la force, face aux violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale et, bien entendu, face aux actes d'agression.

Le Conseil n'a pas été en mesure de jouer son rôle de leader. Comme nous le savons tous, cela est dû au recours au droit de veto par la Fédération de Russie, à plusieurs reprises. C'est pourquoi nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour renforcer le rôle de l'Assemblée générale en ce qui concerne les questions de paix et de sécurité. L'initiative relative au veto (résolution 76/262 de l'Assemblée générale) n'était qu'un premier pas.

L'Assemblée générale a prouvé qu'elle était capable d'assumer le rôle du Conseil. En ce qui concerne l'Ukraine, elle l'a fait avec le soutien massif des États Membres. Ensemble, nous avons pris des décisions d'une importance fondamentale qui définissent les paramètres de la paix que nous recherchons tous : le retrait total de toutes les forces russes de l'ensemble du territoire de

l'Ukraine et la nécessité de faire en sorte que les auteurs des crimes internationaux les plus graves rendent compte de leurs actes.

Dans le contexte de l'Ukraine, l'application du principe de responsabilité est indispensable pour garantir un avenir pacifique à l'Ukraine et à notre région. Mais l'application du principe de responsabilité est également indispensable bien au-delà de l'Europe, pour préserver l'ordre international que nous avons mis en place, et qui repose sur l'interdiction de l'emploi illégal de la force. L'agression contre l'Ukraine est l'affront le plus flagrant que cet ordre ait subi depuis la création de l'Organisation.

Dire clairement que le déclenchement même de cette guerre d'agression constitue un acte criminel représente le seul moyen de protéger non seulement l'Ukraine, mais tous les Membres de l'ONU, et bien sûr les petits États en particulier, dans notre cheminement commun vers l'avant. Les efforts déployés par l'Ukraine afin que le principe de responsabilité pour le crime d'agression s'applique véritablement, conformément au droit international, ont par conséquent notre plein soutien. Dans notre intérêt à tous, il est indispensable de garantir une Organisation des Nations Unies qui puisse s'appuyer sur un Conseil de sécurité fonctionnel, et non bloqué, et un ordre international régi par le droit, et non par la guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

M^me^ Odobescu (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je félicite la présidence albanaise du Conseil de sécurité d'avoir organisé cet important débat public de haut niveau sur le maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine.

En tant que représentante d'un pays voisin de l'Ukraine, je tiens à faire quelques observations, plus d'un an et demi après le début de la guerre d'agression non provoquée, injustifiée et illégale que la Russie mène contre l'Ukraine. La Fédération de Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, a fait naître et perpétue la plus grave crise internationale du multilatéralisme depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle porte préjudice à la Charte des Nations Unies et à tout ce que l'ONU défend. Aujourd'hui, au nom de la Charte et du droit international, nous réaffirmons qu'il n'y a qu'une seule façon de mettre fin à l'agression : la Fédération de Russie doit cesser d'employer la force et se retirer complètement et immédiatement du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Tous les États Membres de l'ONU doivent respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Cependant, ce n'est pas l'inaction qui rétablira la paix en Ukraine. La Roumanie souscrit sans réserve à la formule ukrainienne pour la paix comme unique cadre propice à une paix équitable, durable et pérenne, une paix qui ne récompense pas l'agresseur.

Cette guerre illégale touche à la fois notre région, comme le Conseil le sait, et le reste du monde. Elle nuit gravement à la sécurité dans tout le bassin de la mer Noire. Récemment, des fragments de drones russes ont été retrouvés sur notre territoire, près de la frontière roumano-ukrainienne, ce qui en dit long sur les risques encourus par les habitants des environs. La guerre éprouve la résilience d'États voisins comme la République de Moldova, pays le plus touché par la guerre, en dehors de l'Ukraine elle-même.

Les répercussions de la guerre d'agression contre l'Ukraine demeurent également un motif de préoccupation pour tous les États Membres de l'ONU. Elle a des retombées mondiales, en particulier sur la sécurité alimentaire, l'énergie et la stabilité économique. En mettant un terme à l'Initiative de la mer Noire et en attaquant les ports ukrainiens de la mer Noire et du Danube, juste en face du territoire roumain, la Fédération de Russie ne fait qu'aggraver la crise alimentaire mondiale. La Roumanie reste déterminée à soutenir l'action mondiale en faveur de la sécurité alimentaire. Jusqu'à présent, nous avons facilité le transit de plus de 25,5 millions de tonnes de céréales ukrainiennes.

À l'approche d'un nouvel hiver, nous comptons bien répondre aux besoins des populations vulnérables. Depuis le premier jour de la guerre d'agression, le Gouvernement et le peuple roumains ont été en première ligne pour apporter leur aide aux quelque 6 millions d'Ukrainiens qui ont franchi la frontière pour se mettre à l'abri dans notre pays.

La Roumanie appuie fermement les efforts déployés pour demander des comptes aux auteurs de tous les crimes commis contre l'Ukraine, y compris le crime d'agression. Il ne saurait y avoir d'impunité pour les responsables des atrocités en Ukraine. Cela fait également partie d'une paix globale, juste et durable en Ukraine.

La crise que nous connaissons aujourd'hui requiert une coopération accrue et des solutions communes. L'action mondiale pour l'Ukraine et pour la défense de l'ordre international fondé sur des règles est devenue encore plus pertinente. Dans cet esprit, nous avons maintenant besoin d'une réforme efficace de l'ONU, à commencer par cet

organe même, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons éviter la lassitude et nous montrer encore plus unis et résolus dans la défense active de nos valeurs et de la paix et de la sécurité internationales, ce qui passe d'abord par une paix juste et durable en Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

M^me^ Wong (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat public de haut niveau. Je salue tous nos collègues ici présents aujourd'hui, en particulier le représentant de l'Ukraine.

Le Conseil de sécurité a une responsabilité singulière à l'égard des peuples du monde : le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Par sa création, les nations du monde ont clairement indiqué qu'elles entendaient que la souveraineté de tous les États Membres soit respectée, que les plus grands pays ne puissent pas décider du sort des pays plus petits, et que les désaccords ne dégénèrent pas en guerre. Lorsqu'il a été institué, ses membres ont accepté d'assumer une lourde obligation, en particulier ses cinq membres permanents, qui ont été investis du droit d'opposer leur veto à la volonté de l'organe. Ce droit fait aux cinq membres permanents l'obligation de prévenir les conflits, et non d'agir en agresseur, et celle de donner l'exemple en respectant les règles.

Le veto n'a jamais eu pour objet de donner à un pays la possibilité d'enfreindre la Charte des Nations Unies et de se placer au-dessus des lois. Pourtant, il y a plus de 570 jours que la Russie a lancé son invasion à grande échelle, illégale et immorale de l'Ukraine, ce qui constitue, de la part d'un membre permanent du Conseil, une violation flagrante de la Charte et un défi lancé à tous les États Membres et à toutes les nations représentées à cette table. Les agissements de la Russie sont le moteur de la crise mondiale de la sécurité alimentaire et énergétique. Le fait qu'elle ait mis fin à l'Initiative de la mer Noire et ses attaques contre les infrastructures alimentaires ukrainiennes empêchent la nourriture de parvenir à ceux qui en ont le plus besoin.

Toutefois, si les populations les plus vulnérables du monde paient un lourd tribut à la guerre de la Russie, c'est l'Ukraine qui souffre le plus. La Russie inflige des morts tragiques et des dégâts catastrophiques dans toute l'Ukraine. Elle menace l'existence même de l'Ukraine. Elle déchire des familles, enlevant des enfants par milliers afin de les rééduquer pour qu'ils désavouent leurs proches et haïssent leur patrie. Ce conflit est le théâtre d'une grande cruauté, mais ôter un enfant à sa famille à de telles fins est tout simplement épouvantable. L'Australie se tient résolument aux côtés du peuple ukrainien, qui continue de faire preuve d'un courage extraordinaire, et nous nous joignons à tous ceux qui appellent au retour des enfants ukrainiens enlevés. Nous apportons un appui en matière de défense, un soutien économique et une aide humanitaire d'urgence, à hauteur de 890 millions de dollars australiens jusqu'ici, et concourons aux efforts déployés par l'Ukraine pour que la Russie rende des comptes. Comme beaucoup d'autres, notre objectif consiste à donner à l'Ukraine les moyens de mettre fin à cette guerre selon ses propres conditions.

En tant qu'États Membres de l'ONU, nous avons tous la responsabilité de dénoncer le comportement choquant de la Russie. Les autres membres permanents du Conseil ne doivent absolument rien céder de la pression qu'ils exercent sur la Russie pour qu'elle arrête la guerre. La manière dont la Russie abuse de son veto nous tourne tous en ridicule. Il est plus que jamais nécessaire que le Conseil défende le principe de l'égalité souveraine de tous les Membres de l'Organisation. C'est là le premier principe inscrit dans la Charte et la logique même qui sous-tend l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant à la Ministre des affaires étrangères, des affaires européennes et du commerce extérieur et des institutions culturelles fédérales du Royaume de Belgique.

M^me^ Lahbib (Belgique) : Il y a 18 mois, le monde assistait incrédule à l'agression russe en Ukraine, foulant aux pieds la Charte qui unit les nations. Les principes inscrits dans la Charte ne sont pas seulement des impératifs moraux et juridiques. Ils conditionnent l'existence même d'un ordre international tourné vers ce à quoi tout être humain finalement aspire : la paix, la prospérité et la jouissance de ses droits. À une très large majorité, l'Assemblée générale a su faire preuve de fermeté en affirmant son attachement à la souveraineté de l'Ukraine, à son indépendance et à son intégrité territoriale. Elle a également déploré les conséquences désastreuses de l'agression russe sur les civils, et notamment les enfants, en violation totale du droit international humanitaire et des droits humains.

Nous saluons l'inscription des forces armées russes et des groupes qui y sont affiliés en Ukraine sur la liste d'infamie du rapport du Secrétaire général sur les enfants dans les conflits armés. Il nous faut désormais agir. Le Conseil de sécurité n'a jusqu'à présent malheureusement

pas été à la hauteur de son rôle de garant ultime de la paix. L'Ukraine n'est pas le seul pays à souffrir de cette impuissance. C'est le monde entier qui a plus que jamais besoin d'un ordre international fonctionnel, efficace et fondé sur le respect de la Charte des Nations Unies.

Tandis que l'Ukraine brûle, les défis dans les autres régions du monde ne s'arrêtent pas. Les objectifs de développement durable accusent un retard colossal. La Belgique en est pleinement consciente et s'investit plus que jamais dans un multilatéralisme efficace et dans la réforme des institutions financières internationales. Alors que l'Union européenne et ses États membres fournissent 43 % de l'aide mondiale au développement, la Russie n'a eu aucun scrupule à bloquer le transport maritime des céréales et à cibler des infrastructures qui nourrissent le monde entier. Transformant cette agression en un cynique *business model*, elle a ainsi renforcé sa position sur le marché des céréales, accroissant encore la dépendance de certains pays vis-à-vis d'elle, tout en se livrant à un chantage des plus abjects. Le large soutien transrégional à la reprise de l'Initiative de la mer Noire démontre une fois de plus la valeur intrinsèque de cette initiative, qui trouvera, nous l'espérons, d'autres voies prochainement.

La plupart des participants à ce débat public ont exprimé leur opposition à une vision des relations internationales dans laquelle la force prime sur le droit. Cette agression constitue bel et bien un crime contre la paix, un crime contre le droit international. En vertu du Statut de Rome, le Conseil devrait saisir la Cour pénale internationale, mais il est paralysé. La Belgique appuie par conséquent pleinement les efforts déployés pour mettre en place un tribunal spécial international chargé des poursuites pour le crime d'agression contre l'Ukraine, afin que celui-ci ne demeure pas impuni.

Pour terminer, je voudrais insister sur le fait que le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté est une condition préalable à un retour de la paix, ainsi que le souligne la résolution ES-11/6 adoptée par l'Assemblée générale en février dernier. Ces deux principes constituent également la base du plan de paix présenté par le Président Zelenskyy et discuté tant à Copenhague qu'à Djedda. La Belgique soutient ce plan et continuera à s'investir pour parvenir à une résolution du conflit qui puisse déboucher sur une paix juste et durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et européennes de la République slovaque.

M. Wlachovský (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence albanaise du Conseil d'avoir organisé le présent débat public.

Nous nous associons à la déclaration prononcée par le représentant de l'Union européenne.

Compte tenu de la myriade de défis communs auxquels nous sommes confrontés, tels que les changements climatiques ou les inégalités, il est honteux que nous devions nous réunir aujourd'hui pour délibérer sur des principes aussi fondamentaux et indiscutables que ceux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Malheureusement, ils sont sérieusement mis à mal par un État Membre, un État qui occupe un siège permanent au Conseil de sécurité et à qui il incombe expressément de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'Ukraine, membre du système des Nations Unies, exerce son droit de légitime défense, conformément à la Charte et à l'Article 51, en raison de la guerre d'agression non provoquée, injustifiée et illégale menée par la Russie. Non seulement la Russie ne respecte pas le droit souverain de son voisin de décider de son avenir, mais elle aggrave la situation en organisant de prétendues élections dans les territoires ukrainiens temporairement et illégalement occupés, à savoir la Crimée et les régions de Donetsk, de Luhansk, de Zaporizhzhia et de Kherson.

Nous condamnons fermement cette tentative d'intégrer illégalement le territoire de l'Ukraine, dont nous appuyons pleinement la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale. À cet égard, je voudrais rappeler que la communauté internationale a déjà exprimé ses vues sur l'agression honteuse de la Russie. Dans sa résolution d'octobre 2022 (ES-11/4), l'Assemblée générale a condamné par 143 voix la conduite malveillante de la Russie.

Nous exprimons également notre vive inquiétude quant au nombre croissant de victimes. Les attaques délibérées contre des civils et des infrastructures civiles constituent des crimes de guerre. La Slovaquie continuera d'appuyer tous les efforts déployés pour que les responsables répondent pleinement de leurs actes, y compris sur le plan financier, en réparant tous les dommages causés.

Je voudrais en outre rappeler que les conséquences des agissements de la Russie dépassent largement le cadre de l'Ukraine. Nous déplorons la décision de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire, qui a été suivie d'une recrudescence des attaques contre les ports ukrainiens. En agissant de la sorte, la Russie ne fait qu'exacerber la crise alimentaire mondiale. Moscou ne se

soucie nullement des centaines de millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde. Bien au contraire, la Russie et ses représentants continuent de diffuser leur propagande et des informations fallacieuses et, pire encore, menacent d'utiliser des armes nucléaires.

Je crois que nous pouvons tous convenir qu'un tel comportement est tout à fait inacceptable et que nous avons le devoir collectif de prendre toutes les mesures possibles pour empêcher la Russie de prendre le monde en otage pour assouvir ses appétits impérialistes. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement son agression contre l'Ukraine et à retirer sans condition toutes ses forces militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. De cette manière, la Fédération de Russie pourra non seulement rétablir immédiatement la paix en Ukraine, mais aussi démontrer sa volonté de revenir aux buts et aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République du Chili.

M. Van Klaveren (Chili) (*parle en espagnol*) : L'Article 2 de la Charte des Nations Unies, qui régit la coexistence internationale, établit l'obligation pour les États de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, de régler leurs différends par des moyens pacifiques et de remplir de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées.

Dans ce cadre, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de chaque État Membre de l'ONU, y compris de l'Ukraine, doivent être respectées et protégées. La résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale, adoptée en 1974, définit l'agression et énonce qu'« une guerre d'agression est un crime contre la paix internationale ». Le Chili, en tant que Membre fondateur de l'ONU qui respecte fidèlement la Charte et le droit international, réaffirme son attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Le Chili exprime une nouvelle fois son rejet total et sa condamnation des crimes de guerre perpétrés sur le territoire ukrainien contrôlé par les forces russes, qui ont été rendus publics par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. Dans le droit fil de son engagement constant en faveur du droit international humanitaire et de la protection internationale des droits humains, le Chili a fait part au Procureur de la Cour pénale internationale de sa décision de s'associer au renvoi de la situation en Ukraine, communiqué le 2 mars 2022 par le Royaume-Uni, au nom de 39 États parties au Statut de Rome. L'objectif principal de cette action est d'ouvrir une enquête indépendante et impartiale sur les événements, en vue de demander des comptes aux responsables et de les sanctionner, à la lumière du droit pénal international.

En cette période particulièrement difficile, durant laquelle le monde est touché par un conflit entre États, le Chili réaffirme son appui au mandat général de la Cour pénale internationale, ainsi que la nécessité de préserver les conditions qui lui permettront d'agir de manière efficace et impartiale. Nous sommes fermement convaincus que la Cour pénale internationale doit être l'organe le mieux indiqué pour connaître de tous les crimes commis en Ukraine qui relèvent de sa compétence et mener des enquêtes idoines, tout en gardant à l'esprit les principes de complémentarité et de coopération. Nous estimons qu'il est préférable de renforcer les mécanismes internationaux et nationaux existants pour l'application du principe de responsabilité. Une telle décision légitimerait la structure juridictionnelle internationale actuelle.

Nous devons tenir compte des pratiques actuelles en matière de justice transitionnelle, qui permettront certainement de tracer une voie plus adaptée et plus efficace pour ce qui est de la situation en Ukraine. La justice transitionnelle doit mettre les victimes et les personnes rescapées au centre de la solution, en s'employant systématiquement à éviter la répétition des violations des droits humains et en s'attaquant aux causes profondes du conflit qui les a engendrées. C'est pourquoi il est essentiel de consigner les violations des droits humains commises du fait de ce conflit, car cela fournira les informations nécessaires pour déterminer la forme et le type de réparation à accorder. Les conséquences de cette guerre d'agression et le rétablissement de la justice en Ukraine posent de nouvelles difficultés à la communauté internationale. Pour surmonter ces difficultés tout en cherchant la meilleure solution possible, nous devons tous faire preuve de solidarité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République hellénique.

M. Gerapetritis (Grèce) (*parle en anglais*) : Le système de sécurité d'après-guerre établi par la Charte des Nations Unies repose sur un principe fondamental, à savoir l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. C'est au Conseil de sécurité que revient

la responsabilité ultime du maintien de la paix et de la sécurité. Malheureusement, l'ensemble du système des Nations Unies est aujourd'hui fortement remis en cause par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La politique étrangère de la Grèce, Membre fondateur de l'ONU, a toujours été définie par son attachement au droit international. Tout comme nos partenaires de l'Union européenne, nous appelons toutes les nations à ne ménager aucun effort pour régler les différends de manière pacifique et dans le plein respect du droit international. À cette fin, il est essentiel que toutes les nations respectent les traités internationaux qui ont défini les frontières entre les États, ainsi que les conventions importantes de l'ONU, telles que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. C'est pourquoi, s'agissant de l'agression de la Russie, nous avons adopté dès le départ une position claire et fondée sur des principes. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est considérée comme une violation grave de la Charte des Nations Unies et demeure une menace sérieuse pour la sécurité de l'Europe, ainsi que pour la paix et la stabilité dans le monde. La Grèce, aux côtés des autres États membres de l'Union européenne, continuera de soutenir l'Ukraine. En ce qui concerne l'application du principe de responsabilité, nous sommes fermement convaincus que les crimes qui seraient commis en Ukraine et contre l'Ukraine doivent faire l'objet d'une enquête approfondie.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine a une conséquence importante et persistante : l'insécurité alimentaire aiguë qui touche de nombreux pays vulnérables dans le monde. Alors que le Secrétaire général s'emploie à relancer l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, le retrait regrettable de la Russie de cette initiative parrainée par l'ONU a néanmoins interrompu ces exportations. De plus, les attaques russes contre les ports ukrainiens ont aggravé les conditions de sécurité en mer Noire. De fait, il est désormais impossible d'exporter des céréales ukrainiennes par voie maritime. Plus de la moitié de ces céréales ont été transportées par des compagnies maritimes grecques. De nombreux navires ont transporté des céréales directement vers les pays qui en avaient le plus besoin. En tant que nation maritime de premier plan, la Grèce attache une grande importance à la liberté de navigation et à la sécurité maritime. Compte tenu de l'évolution de la situation, l'Union européenne a décidé de recourir davantage à d'autres routes pour exporter les céréales ukrainiennes. Dans ce contexte, outre les corridors de la mer Baltique et de l'Adriatique, la Grèce, en coopération avec nos partenaires, la Bulgarie et la Roumanie, offre à l'Ukraine une autre voie de transport vers la mer Égée qui passe par les ports du nord de la Grèce.

La Grèce est candidate à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2025-2026. Si nous sommes élus, notre mandat sera guidé par trois valeurs fondamentales qui, partout dans le monde, sont exprimées grâce à la langue grecque, à savoir la diplomatie, le dialogue et la démocratie. La diplomatie et le dialogue restent la seule voie qui mène au règlement pacifique des différends, mais il ne peut y avoir de stabilité et de sécurité durables sans démocratie. Les Ukrainiens luttent aujourd'hui pour le droit de vivre dans une société démocratique et la Grèce et l'Union européenne se tiennent à leurs côtés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas.

M^me^ Bruins Slot (Royaume des Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence albanaise du Conseil de sécurité d'avoir organisé le présent débat public. Il s'agit d'un débat que nous devons avoir au Conseil en ce moment, car c'est la semaine d'ouverture de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale. Il s'agit d'une semaine au cours de laquelle le monde montre son attachement à la Charte des Nations Unies, au système des Nations Unies et à l'ordre international fondé sur des règles que l'ONU représente.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire preuve de cet attachement, car l'ordre fondé sur des règles est sous pression. Pièce à conviction numéro 1, comme l'a dit le Secrétaire général hier (A/78/PV.4), citons l'attaque de l'Ukraine par la Russie, qui constitue également une attaque contre la Charte des Nations Unies et l'ordre fondé sur des règles. Chaque jour, l'agression russe fait voler en éclats la vie du peuple ukrainien, un peuple qui continue de faire preuve d'une résilience et d'un courage immenses dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, un peuple qui, à l'heure où nous parlons, est confronté à des meurtres commis sans discernement, à des attaques illégales contre des infrastructures civiles, à des violences sexuelles et fondées sur le genre, ainsi qu'au transfert forcé et à la déportation d'enfants. Comme nous le savons tous, les effets de ces violations se font sentir bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Nos approvisionnements en énergie et en denrées alimentaires, nos économies, notre sûreté et notre sécurité sont tous étroitement liés, et tous en font les frais. De plus, les pays vulnérables sont touchés de manière disproportionnée. Tout cela peut cesser dès

maintenant si la Russie met un terme à sa guerre d'agression non provoquée contre l'Ukraine.

Il est de notre devoir, en tant que nations éprises de paix, d'envoyer un message clair : l'agression de la Russie contre l'Ukraine et sa violation manifeste de la Charte des Nations Unies doivent cesser. Elles constituent une atteinte à la paix et une menace à la sécurité internationale. La Russie devra rendre des comptes pour ces violations. Nous tous ici sommes déterminés à promouvoir la paix, la prospérité et la sécurité internationales. Nous sommes tous déterminés à respecter les obligations qui nous incombent en vertu du droit international. Nous devons donc unir nos forces pour prévenir de nouvelles violations, protéger les civils contre les violations en cours et poursuivre les auteurs des violations passées. Nous devons nous y employer en prenant des mesures lorsque les principes consacrés par la Charte sont violés, et en appuyant les résolutions pertinentes et les initiatives relatives à l'application du principe de responsabilité. Le Royaume des Pays-Bas se tient aux côtés de l'Ukraine et de son peuple. Nous apportons une aide financière à l'Ukraine et nous lui donnons les moyens de défendre sa souveraineté. Nous continuerons de prendre toutes les mesures nécessaires, aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne.

M. Sánchez Pérez-Castejón (Espagne) (*parle en espagnol*) : L'Espagne et l'Union européenne sont résolument attachées à un multilatéralisme efficace qui respecte les buts et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. C'est dans le cadre multilatéral que peuvent être conclus, par le dialogue et la diplomatie, les accords importants qui garantissent la paix, la liberté et la prospérité de nos concitoyens. C'est précisément la raison pour laquelle je souhaite réaffirmer notre ferme condamnation de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi que notre appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Il n'y a pas de place pour l'équivalence dans l'analyse de la situation – dans ce conflit, il y a clairement un agresseur et une victime.

La situation est grave en ce qu'elle a trait à des problèmes que nous pensions avoir surmontés il y a des décennies, comme le fait que les aspirations légitimes d'un État, y compris ses préoccupations en matière de sécurité, ne peuvent être défendues au prix d'une violation, par la force, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un autre État. Elle est encore plus grave lorsque ces principes sont sapés par un membre permanent du principal organe international chargé de les garantir, à savoir le Conseil de sécurité, devant lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

La guerre a des effets dévastateurs à l'échelle mondiale. Elle a des répercussions sur la sécurité alimentaire, nucléaire et énergétique dans le monde entier, entraînant des conséquences désastreuses pour des millions de personnes, en particulier celles qui vivent dans des pays vulnérables. Je lance dès lors un appel solennel à la Fédération de Russie pour qu'elle réintègre immédiatement l'Initiative de la mer Noire et qu'elle cesse d'utiliser la faim comme arme de guerre. Sa position est tout simplement déplorable.

L'Espagne et l'Europe aspirent à la paix et y travaillent. L'objectif est de mettre fin à cette agression et aux souffrances du peuple ukrainien, mais aussi de défendre l'ordre international fondé sur des règles qui permet une coexistence pacifique entre les nations. Nous collaborons avec la communauté internationale pour élargir le consensus en vue de parvenir à une paix juste et durable. Nous appuyons la formule pour la paix du Président Zelenskyy, qui est conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies. Il appartiendra à l'Ukraine de déterminer quand sera lancé le processus visant à mettre fin au conflit et sous quelles conditions.

L'Union européenne restera unie dans sa quête de paix. Nous continuerons d'apporter un appui politique, économique, militaire, financier et humanitaire solide à l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire, et nous contribuerons à la reconstruction de ce pays déchiré par la guerre. Nous continuerons également d'œuvrer pour que les auteurs de crimes de guerre et d'autres crimes graves qui ont pu être commis répondent pleinement de leurs actes, en recourant à tous les instruments multilatéraux dont nous disposons.

Je conclurai toutefois en disant que pour parvenir à la paix, il est nécessaire que la Russie mette fin à son agression et retire immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien. Nous sommes convaincus qu'il est possible de mener un large débat sur la sécurité en Europe, en tenant compte des intérêts et des préoccupations légitimes de chacun. Toutefois, un tel débat est impossible tant que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'une des parties sont violées. C'est une question de respect des principes les plus fondamentaux qui sous-tendent l'édifice multilatéral incarné par l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine.

M. Konaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis d'exprimer ma gratitude pour l'invitation qui m'a été faite d'être ici aujourd'hui et pour l'occasion qui m'est donnée de prendre place dans cette importante salle, qui symbolise l'essence même de la coopération entre les nations. Nous sommes ici pour défendre ensemble cette coopération.

La Bosnie-Herzégovine s'associe pleinement à la déclaration faite par le Président du Guatemala au nom du Groupe des Amis de l'application du principe de responsabilité après l'agression contre l'Ukraine.

Aujourd'hui, notre monde est malheureusement loin d'être pacifique et sûr. C'est un monde où l'injustice et l'intolérance mettent en péril nos valeurs communes, qui sont le fondement même de notre humanité et de notre prospérité.

L'agression russe contre l'Ukraine n'est pas un incident isolé, mais constitue la violation la plus manifeste de la Charte des Nations Unies et du droit international. Ses conséquences sont catastrophiques, avec d'innombrables vies perdues, des familles déchirées et des millions de personnes déplacées, ce qui a entraîné une crise humanitaire.

En tant qu'États Membres de l'ONU, nous devons nous montrer fermes. Nul besoin de remonter très loin dans le passé pour savoir ce qui se passe lorsque notre communauté de nations ne parvient pas à faire respecter et à défendre les règles et les normes de l'ordre mondial. Nous avons le droit et l'obligation de nous exprimer sur ce sujet parce que nous avons souffert du génocide qui a été commis dans une région de mon pays placée sous la protection de l'ONU – Srebrenica – pendant que le reste du monde gardait le silence.

Les violations des règles énoncées dans la Charte des Nations Unies ne sont plus acceptables. Elles constituent une atteinte à nos valeurs communes. Les idéaux qui sous-tendent la Charte des Nations Unies ne devraient jamais être bafoués ou compromis. Il est de notre devoir de défendre les nobles principes sur lesquels repose l'Organisation. Des réponses efficaces exigent un sens des responsabilités, le respect des normes internationales, des coalitions fortes et un leadership progressiste et inclusif.

Malgré des obstacles tels que le recours abusif au droit de veto, nous avons pris des mesures décisives par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, et nous exprimons notre détermination à défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que tous les principes fondés sur la justice. Nous sommes déterminés à défendre l'Organisation et ce qu'elle représente. Nous ferons front commun pour exiger que ces violations cessent, et nous œuvrerons sans relâche en faveur d'une paix juste.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations extérieures de la République du Panama.

M^me^ Tewaney Mencomo (Panama) (*parle en espagnol*) : Je ne peux m'empêcher de rappeler qu'un jour comme aujourd'hui, il y a 40 ans, le Panama assumait la présidence de l'Assemblée générale de l'Organisation, témoignant ainsi de nos efforts inlassables pour promouvoir la participation de tous les pays à la lutte contre les inégalités qui font obstacle à la paix et au bien-être des peuples du monde. C'est avec cette même détermination que je souhaite m'adresser au Conseil de sécurité, forte de la pertinence des arguments qui étayent notre position en faveur de l'instauration d'une paix durable en Ukraine et de l'esprit indomptable qui caractérise mon peuple, pour réaffirmer clairement que nous ne cesserons de persévérer dans toute cause fondée sur la justice et en faveur de la paix.

Depuis le début du conflit, le Panama n'a cessé d'appeler au respect de la souveraineté, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous avons prôné le dialogue et la fin de l'agression, comme en témoigne notre appui aux résolutions pertinentes soumises au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme. Notre position est que nous condamnons avec force le recours à la force et à la violence afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines.

Le Panama estime que l'Organisation doit adhérer toujours plus à ses propres principes afin de rendre plus efficace son action de rétablissement de la paix. La paix internationale repose sur des institutions multilatérales efficientes et efficaces, sur le plein respect des droits humains, sur la lutte contre toutes les formes d'intolérance et sur la promotion et l'institutionnalisation du dialogue. J'insiste sur le mot « dialogue ». Le Conseil tire sa légitimité, son autorité et sa compétence de la Charte, celle-là même dont l'Article 2 impose à tous les États de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. Il convient donc de rappeler l'énorme responsabilité qui incombe à chaque membre du Conseil de se conformer

pleinement à la Charte. Ce n'est que de cette manière que nous pourrons garder ouvertes les voies qui nous éloignent de la frustration et éviter les écueils de la violence.

Bien que nous ayons tous conscience de la tragédie en cours, nous nous devons de mentionner la crise humanitaire provoquée par la guerre. Nous renouvelons donc notre appel à garantir l'accès à l'aide humanitaire et à protéger les civils, y compris le personnel humanitaire et les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les enfants. Le Panama ne comprend que trop bien la lutte des peuples qui souffrent des conséquences de leurs efforts pour défendre leur souveraineté et refusent d'accepter que les plus forts imposent leur volonté aux plus faibles. Sur la base de notre propre expérience, nous savons qu'aucun État n'a le droit de s'approprier ou d'annexer unilatéralement le territoire d'une autre nation, et encore moins en ayant recours à la force.

Nous appelons à respecter le droit international et à renouer avec la volonté de trouver ce qui nous unit afin de pouvoir concentrer toute notre attention sur les multiples défis auxquels nous sommes confrontés et de poursuivre les efforts visant à réduire les effets des changements climatiques, de la pauvreté, des inégalités et de la criminalité transnationale organisée pour améliorer la vie des populations. Conformément à sa vision en tant que pays à vocation pacifiste et multilatéraliste et promoteur de dialogue, le Panama regrette profondément le conflit dévastateur en Ukraine et ses répercussions sur le monde entier, en particulier sur les pays en développement. Nous connaissons les causes et les conséquences du conflit, et il est donc compréhensible que la communauté internationale continue d'exiger une solution définitive qui permette avant tout d'instaurer la paix, une paix qui ne sera possible qu'en appliquant strictement les principes du droit international.

Au-delà de la rhétorique et de ce que nous avons vu sur le terrain, c'est la stabilité que nous sommes parvenus à instaurer jusqu'à présent, et qui a entraîné une ère de prospérité accrue et de croissance mondiale, qui est en jeu. Nous devons donc éviter de créer un précédent qui pourrait se répéter à l'avenir dans d'autres régions du monde. Le Panama réaffirme son attachement aux principes consacrés par la Charte et au multilatéralisme, en tant que moyen de promouvoir la paix. Ce sont les piliers historiques de notre politique étrangère et nous continuerons de les défendre dans toutes les instances et dans le monde entier avec les outils qui ont toujours été les nôtres : le dialogue, la négociation et les mots. C'est notre force et, conformément à nos convictions profondes fondées sur notre vocation, nous continuerons de construire des passerelles de dialogue et à toujours promouvoir la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus.

M. Aleinik (Bélarus) (*parle en russe*) : Les tentatives de certains acteurs de réécrire les principes fondamentaux du droit international et des relations internationales pour servir leurs propres intérêts, sans tenir compte des intérêts légitimes de la majorité des membres de la communauté internationale, ont abouti à un niveau de polarisation sans précédent dans le monde en général et dans notre région en particulier. La situation a été exacerbée par l'opposition agressive de certains pays, qui ont pris l'habitude de croire qu'ils sont au centre de la civilisation humaine, à l'instauration d'un ordre mondial polycentrique juste et équitable. Par conséquent, la force joue un rôle de plus en plus important dans les relations internationales. L'architecture de sécurité internationale, de non-prolifération et de maîtrise des armements s'est presque complètement effondrée. Nous constatons avec une grande inquiétude la croissance disproportionnée des capacités militaires et la course aux armements, non seulement dans notre région, mais aussi dans les pays voisins.

Aucune des initiatives visant à réduire les antagonismes, à rétablir la confiance et à renforcer la sécurité régionale proposées par le Bélarus au cours des dernières années n'a été prise en compte. Pour une raison ou une autre, elles ont été traitées par le mépris. En conséquence, le conflit en Ukraine s'est embrasé avec une vigueur renouvelée dans la région européenne, et le monde entier en a subi les terribles conséquences, comme en témoignent les crises économiques, alimentaires et énergétiques. En tant que pays partageant une frontière avec l'Ukraine, le Bélarus souhaite, plus que toute autre partie, un règlement rapide et pacifique du conflit. En tant que pays voisin, le Bélarus a également sa propre expérience du conflit. C'est au Bélarus qu'ont été signés les Accords de Minsk, qui ont lancé le processus de paix en Ukraine, ainsi que l'ensemble de mesures en vue de leur application, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité.

Nous pensons que cela mérite d'être mentionné, n'en déplaise à ceux qui préfèrent passer la question sous silence. Le résultat longuement attendu des négociations tenues dans la capitale bélarussienne aurait dû servir de base au processus de paix en Ukraine. La mise en œuvre des accords aurait pu mettre le processus sur une trajectoire positive durable. Or, cela ne s'est pas produit, pour une raison qui est aujourd'hui évidente. Nos collègues

occidentaux se sont exprimés avec éloquence à ce sujet. Certains ont déclaré sans ambages qu'ils n'avaient pas l'intention de mettre fin au conflit et qu'ils ont aujourd'hui l'intention de se battre jusqu'au dernier Ukrainien.

Dans ce contexte, accuser le Bélarus d'être complice de l'agression est totalement absurde. Je rappelle que, l'année dernière, trois cycles de pourparlers de paix russo-ukrainiens ont eu lieu dans notre pays. Depuis mars 2022, le Bélarus accueille volontiers des Ukrainiens et tous les citoyens étrangers fuyant les hostilités en Ukraine. Dès leur arrivée, ils ont reçu, et continuent de recevoir, l'assistance nécessaire, y compris une aide humanitaire. En vertu d'une décision spéciale prise par les dirigeants du pays, ils jouissent virtuellement des mêmes droits que nos citoyens. Y a-t-il un pays occidental qui ait adopté des décisions similaires ? Depuis la fin du mois de février 2022, environ 120 000 réfugiés ukrainiens sont arrivés au Bélarus, ce qui représente près de 1,5 % de la population de notre pays. Les membres du Conseil pensent-ils vraiment que ces personnes seraient venues volontairement au Bélarus si elles avaient ressenti de l'agression de notre part à leur égard ? La réponse est évidente et logique. Je voudrais rappeler que notre pays supporte ce fardeau seul et qu'au lieu d'une assistance, nous ne recevons que des sanctions illégales de la part de l'Occident. Nous avons officiellement invité le Secrétaire général à se rendre personnellement au Bélarus ou à y envoyer ses représentants pour évaluer la situation sur le terrain. Nos frontières sont ouvertes et nous sommes prêts à une coopération constructive. La fin du conflit est inévitable, et elle sera obtenue à la table des négociations. Nous saluons le nombre croissant de pays qui ont proposé des initiatives raisonnables et pacifiques pour régler la situation en Ukraine.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que le Bélarus est prêt à contribuer à régler la situation afin de parvenir à une paix durable et à long terme dans la région, dont tous nos pays et nos peuples ont besoin aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège.

Mgr Gallagher (*parle en anglais*) : Le présent débat public du Conseil de sécurité se déroule dans le contexte de la guerre cruelle et insensée contre l'Ukraine qui, au prix de grands sacrifices, défend sa souveraineté et l'inviolabilité de ses frontières internationalement reconnues. Ce sont les mêmes valeurs qui sont promues et partagées depuis la création de cette noble Organisation. Face à la tragédie en cours, une question se pose spontanément : contre qui cette guerre est-elle menée ? Il est clair pour tout le monde que les personnes qui paient le plus lourd tribut sont les civils, les gens simples et, surtout, les enfants, les jeunes et les personnes âgées. La guerre est un terrible fléau. Aujourd'hui, l'on constate qu'elle s'étend de plus en plus, au-delà des frontières ukrainiennes, recouvrant de son épais nuage non seulement l'Europe mais aussi d'autres continents et, surtout, s'infiltrant dans les cœurs des êtres humains pour en faire les réceptacles d'une logique de guerre. En effet, comme nous l'a rappelé le pape François, nous assistons à la troisième guerre mondiale, qui est menée au coup par coup.

Il est indéniable que l'attaque russe contre l'Ukraine met en péril l'ensemble de l'ordre mondial qui a vu le jour après la Seconde Guerre mondiale. Ses conséquences négatives sont déjà perceptibles sur les plans humanitaire, démographique, alimentaire, sociopolitique, juridique, économique, écologique, militaire, nucléaire, énergétique, sanitaire, éducatif, religieux, migratoire et autres, qui sont autant d'éléments fondamentaux de l'architecture de la sécurité mondiale. Le mal est incapable d'engendrer le bien. L'agression ne peut qu'engendrer une nouvelle agression. S'il n'est pas mis fin à cette guerre et si l'on ne recherche pas la paix en permanence, le monde entier risque de plonger dans des crises plus profondes encore.

La solution à la guerre en Ukraine n'est pas seulement l'affaire de l'Ukraine. Face à la tragédie qui se déroule sous nos yeux, il est grand temps de nous poser certaines des questions posées par le pape François : que fais-je aujourd'hui pour le peuple ukrainien ? Est-ce que je fais quelque chose ? Aujourd'hui plus que jamais, l'ensemble de la communauté internationale ne peut baisser les bras et rester silencieuse sur cette question. Pour garantir un avenir pacifique et sûr, tous les États Membres de l'ONU, et en particulier les membres du Conseil de sécurité, sont invités à conjuguer leurs efforts dans la quête d'une paix juste et durable pour l'Ukraine, en tant qu'élément important de la paix mondiale à laquelle le monde aspire. Il est plus préférable et moins coûteux pour tous d'investir dans la paix plutôt que dans la guerre.

Pour sa part, le Saint-Siège est proche de l'Ukraine et soutient pleinement son intégrité territoriale. En outre, il continue à participer aux initiatives humanitaires visant à atténuer les souffrances de la population ukrainienne, en particulier des pans les plus faibles et les plus vulnérables, tout en exhortant tous les États et les organisations internationales concernées à devenir des artisans créatifs et courageux de la paix ainsi que les tisserands d'un dialogue constructif. La paix n'est pas une réalité dont on

ignore les caractéristiques et les propriétés. Tout le monde sait ce qu'est la paix. Elle viendra certainement lorsqu'il y aura un engagement commun à la mettre en œuvre, non seulement au niveau institutionnel international, mais aussi dans nos cœurs et nos foyers. À tous, et en particulier à l'Ukraine tourmentée, je voudrais faire part de mon vœu sincère que la paix souhaitée revienne pour réjouir le monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de l'environnement, du climat, des communications et des transports de l'Irlande.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence albanaise du Conseil de sécurité d'avoir organisé ce débat public très important. Je remercie également le Secrétaire général de sa contribution aujourd'hui et le Président Zelenskyy de sa déclaration percutante.

Dans notre capitale, Dublin, la rue principale s'appelle la rue O'Connell. À chaque extrémité de cette rue, une statue est dédiée à deux des hommes qui ont œuvré en faveur de la souveraineté et de l'indépendance de l'Irlande. À l'extrémité nord de la rue se trouve une statue de Charles Stewart Parnell, le dirigeant de notre mouvement Home Rule (autonomie gouvernementale), sur laquelle on peut lire l'inscription suivante : « Aucun homme n'a le droit ni aucun droit de fixer les limites de la marche en avant d'une nation ». L'ONU repose sur ce principe : chaque pays a droit à sa souveraineté.

À l'autre extrémité de la rue se trouve une statue de Daniel O'Connell, notre libérateur, qui a prononcé cette phrase célèbre : « Ce qui est mauvais sur le plan moral ne saurait être bon sur le plan politique ». Ce que le Président Poutine a fait et ce que cette guerre a provoqué est moralement et fondamentalement erroné, et cela doit cesser. La guerre illégale menée par choix par la Russie n'est pas seulement une guerre contre le peuple ukrainien ; c'est aussi une guerre contre la Charte des Nations Unies et contre les fondements mêmes de notre système multilatéral. En cherchant à imposer sa volonté par la force à un voisin pacifique, la Russie a violé de manière flagrante les principes d'égalité souveraine et d'intégrité territoriale des États énoncés dans la Charte.

Au cours des 19 mois qui se sont écoulés depuis que les colonnes blindées ont avancé pour la première fois sur Kyïv, Kharkiv et Mariupol, nous avons perdu le compte du nombre d'attaques horribles perpétrées contre les civils et les infrastructures civiles. Il y a tout juste deux semaines, 16 Ukrainiens, dont un enfant, ont été tués dans un tir aveugle de missile effectué par la Russie contre Kostiantynivka, qui a constitué une violation indéfendable du droit international et une attaque flagrante contre des civils qu'aucune désinformation ne peut justifier.

Tous les États Membres comptent sur l'ordre international fondé sur des règles pour garantir leur indépendance, leur souveraineté et leur sécurité. C'est pourquoi contrer cette violation flagrante et continue du droit international par la Russie, un membre permanent du Conseil de sécurité, est d'une importance si capitale. Le Conseil, investi de la mission fondamentale de maintenir la paix et la sécurité internationales, est trop souvent incapable de s'acquitter de ses obligations, en particulier lorsque l'un de ses membres permanents est l'État agresseur. Cette inaction a des répercussions atroces et bien réelles. Nous avons vu les conséquences catastrophiques que le mépris de la Russie pour le droit international a sur les femmes et les enfants en particulier. Les violences sexuelles liées aux conflits sont une caractéristique constante de cette guerre, tandis que les preuves de la déportation forcée d'enfants ukrainiens soulignent à quel point les plus vulnérables peuvent subir les préjudices les plus indicibles.

Si nous ne demandons pas de comptes à la Russie, cet échec aura de lourdes conséquences sur la coopération concernant tant de défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment les efforts en faveur de la sécurité alimentaire, de la sécurité énergétique, de la sûreté nucléaire ou de l'environnement. L'Irlande condamne sans ambiguïté les menaces nucléaires de la Russie et le mépris total affiché par ses forces pour la sécurité à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Alors que nous réfléchissons cette semaine à la Déclaration politique sur les objectifs de développement durable, dont l'Irlande a fièrement pris l'initiative avec le Qatar, la menace pour la sécurité alimentaire mondiale et le risque accru de faim dans le monde découlant du conflit sont clairement mis en évidence. Il est encourageant de constater que l'Assemblée générale a agi là où le Conseil de sécurité a échoué. L'Assemblée générale a adopté six résolutions en réaction à l'invasion russe. Tout dernièrement, avec l'adoption par l'Assemblée générale, en février, de la résolution ES-11/6, sur les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine, une écrasante majorité d'États Membres ont envoyé un signal important quant à leur engagement à respecter la Charte des Nations Unies.

Il est de notre responsabilité collective de soutenir pleinement le peuple ukrainien face à cette agression sanglante. Quinze millions de personnes ont fui leurs

foyers, et nous sommes fiers d'avoir accueilli plus de 90 000 Ukrainiens en Irlande, qui représentent désormais près de 2 % de notre population. Cette guerre est entièrement imputable à la Russie. De la même manière que la Russie a choisi de déclencher cette guerre, elle peut choisir d'y mettre un terme. Il appartient à l'Ukraine de déterminer les modalités, les conditions et le calendrier d'un éventuel accord de paix, et l'Irlande réaffirme son ferme appui au plan de paix du Président Zelenskyy à cet égard. Nous appuyons les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général et par l'Ukraine elle-même pour mettre fin à la guerre et parvenir à une paix globale, juste et durable, fondée sur les principes énoncés dans la Charte. Nous continuerons à fournir notre part d'efforts pour appuyer le peuple ukrainien et veiller à ce qu'il ne puisse jamais y avoir d'impunité pour un mépris aussi violent du système international fondé sur des règles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Akçapar (Türkiye) (*parle en anglais*) : Nous sommes au bord du précipice. Nos débats sont bel et bien importants. La Türkiye est une fervente partisane du système international fondé sur des règles, et elle craint que l'humanité ne puisse pas le protéger. L'ONU est au cœur des efforts déployés pour maintenir, restaurer et renforcer la paix et la sécurité internationales ainsi que le développement durable. L'ONU et le Conseil lui-même sont importants.

Le Conseil a été créé pour prévenir le fléau de la guerre, et son objectif premier doit continuer à nous guider dans notre quête visant à rendre l'ONU plus adaptée à son objectif. Le droit de veto a été accordé aux membres permanents du Conseil de sécurité pour leur permettre d'éviter les conflits, de protéger les victimes et de faciliter le maintien de la paix. Hélas, ce système s'est transformé en un mécanisme qui privilégie les intérêts de quelques-uns et devient de plus en plus anachronique. Avec la guerre en Ukraine, l'ONU fait face à une crise qui ébranle ses principes fondateurs. Il est juste de dire que de tels chapitres cataclysmiques ne sont guère exceptionnels dans l'histoire de l'Organisation. Il y a eu des moments dans le passé où l'ONU ne s'est pas acquittée de sa mission parce que le veto d'un seul membre l'a emporté sur la volonté des autres. La guerre en cours en Ukraine a mis en lumière la crise de représentativé au sein de l'Organisation.

Après 18 mois, rien ne laisse entrevoir la fin de la guerre. Le conflit, qui se prolonge et revêt désormais un caractère de guerre d'attrition, continue de faire payer un lourd tribut à l'Ukraine et à sa population, ainsi qu'à la région et, de plus en plus, au monde entier. Les retombées régionales et mondiales du conflit ne font qu'empirer. Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement s'aggravent.

Alors que nous entrons dans la deuxième année de la guerre, la Türkiye reste fermement attachée à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance de l'Ukraine. Entre-temps, nous continuons à chercher une fin négociée au conflit. Depuis le début de la guerre, la Türkiye s'est employée à faciliter les pourparlers diplomatiques. Après l'échec des négociations en mars de l'année dernière, nous avons réorienté notre action en vue de surmonter les difficultés pratiques liées à la guerre, telles que les échanges de prisonniers, la sécurité alimentaire et la sécurité nucléaire. Nos efforts diplomatiques, en collaboration avec l'ONU, ont abouti au lancement de l'Initiative de la mer Noire, qui a duré un an et a permis d'éviter une crise alimentaire mondiale. Son abandon est voué à entraîner des perturbations sur les marchés alimentaires mondiaux et a déjà mis en péril la stabilité de la mer Noire, créant des risques d'escalade, alors que le reste du monde est dans l'expectative. Nous travaillons actuellement en étroite collaboration avec l'ONU pour relancer l'Initiative.

À l'unanimité ou presque, tous les pays qui se sont exprimés aujourd'hui ont rappelé le soutien massif du monde au rétablissement de l'Initiative, ce qui est encourageant et essentiel aux efforts déployés par l'ONU et par mon pays. Pour une sécurité alimentaire durable, il faut garantir un approvisionnement ininterrompu en provenance de toutes les sources disponibles. La distribution juste et équitable des produits alimentaires doit également faire partie intégrante de cette campagne. En définitive, la diplomatie peut, nous l'espérons, nous aider à atteindre notre objectif, à savoir relancer cette précieuse initiative.

L'Ukraine mérite une paix juste qui garantisse sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous demeurons convaincus que cet objectif peut être atteint par le biais de négociations et que la voie diplomatique mérite tous les efforts possibles. Les questions plus larges concernant la sécurité européenne et la prévention des crises et conflits futurs ne peuvent être réglées que par une diplomatie résolue, mais celle-ci ne pourra pas triompher tant que le cycle des conflits perdurera. C'est pourquoi nous avons appuyé les tentatives de facilitation, notamment les initiatives chinoise

et africaine. Nous avons exprimé notre soutien de principe au plan de paix ukrainien et nous participons aux réunions y afférentes. Nous soulignons également qu'une paix négociée doit inclure à la fois l'Ukraine et la Russie. D'aucuns diront que la dynamique actuelle du conflit n'est peut-être pas propice à la reprise des négociations. Nous devrons cependant être prêts lorsque ce moment inévitable se présentera. La chance sourit à ceux qui sont préparés.

Cela m'amène à une question encore plus importante. Les conflits sont en augmentation. La notion du règlement pacifique des différends est inscrite dans la Charte à la base de l'Organisation, dont nous nous efforçons de défendre et de restaurer les principes fondamentaux depuis un an et demi. La Charte des Nations Unies met déjà à notre disposition des outils essentiels pour prévenir et résoudre pacifiquement des conflits tels que celui qui sévit en Ukraine. Ces moyens peuvent et doivent être pleinement utilisés de manière constructive et innovante.

Au cours de la période à venir, la Türkiye maintiendra son appui inébranlable à l'Ukraine, non seulement pour remporter la guerre, mais aussi pour gagner la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Koweït.

Le cheik Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Avant tout, je félicite votre pays, Monsieur le Président, un pays ami, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous vous souhaitons, à vous et à votre équipe, plein succès pour la suite des travaux du Conseil. Je tiens également à vous remercier d'avoir organisé cette importante séance, qui se tient à un moment particulièrement crucial. Elle nous a donné l'occasion d'écouter le Président ukrainien, S. E. M. Zelenskyy, nous parler des derniers faits survenus dans le cadre de la crise ukrainienne.

Notre monde est aujourd'hui confronté à de nombreux défis intriqués et interconnectés sans précédent sur les plans politique, sécuritaire, économique, humanitaire et environnemental. Notre système multilatéral est donc véritablement mis à l'épreuve, une épreuve qui pourrait s'avérer la plus rude que l'ONU ait connue depuis sa création en 1945. Compte tenu des différents risques transnationaux auxquels notre monde fait face aujourd'hui, la communauté internationale n'a d'autre choix que de coopérer pour pouvoir relever ces défis régionaux et internationaux. Nous devons surmonter bon nombre des difficultés et des menaces en nous engageant à défendre la Charte des Nations Unies, et les buts et les principes qu'elle consacre. Le respect de la Charte est le moyen de parvenir à la paix et à la sécurité internationales, et ses Articles tracent la voie qui nous mènera à la légitimité, à la justice et à la dignité. Ses dispositions représentent une feuille de route pour la préservation de bonnes relations entre les pays. Il s'agit d'une constitution pour l'action internationale et le multilatéralisme.

Les buts et principes les plus notables qui sont inscrits dans la Charte sont les suivants : le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures ; le règlement pacifique des différends ; le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force contre un autre État Membre ; l'établissement de relations amicales entre les pays ; la réaffirmation de l'égalité des droits, et du droit des peuples à l'autodétermination ; et la promotion et le respect des droits humains.

L'État du Koweït réaffirme rejeter le recours à la menace ou à l'emploi de la force dans le cadre des relations internationales. Nous suivons également avec une profonde inquiétude la montée des tensions en Ukraine et réaffirmons la nécessité de respecter les principes du droit international et ceux énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi que ceux de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et des relations de bon voisinage.

L'État du Koweït appelle aussi au respect de l'indépendance et de la souveraineté de l'Ukraine, et nous réaffirmons notre appui à tous les efforts de médiation déployés en vue de contribuer au calme, à la désescalade et à la retenue. Il importe également d'engager le dialogue et de régler le conflit par la négociation. De plus, nous appelons les parties à respecter les dispositions du droit international et du droit international humanitaire en ce qui concerne la protection des civils. Elles doivent en outre faciliter l'acheminement rapide et sûr de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin.

Nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général en faveur de l'Initiative de la mer Noire. Nous nous félicitons également du travail accompli par M. Dashti, Coordonnateur des Nations Unies pour l'Initiative. Nous regrettons que l'Initiative n'ait pas été renouvelée et soulignons qu'il est impératif de la reconduire compte tenu de sa grande importance pour garantir la stabilité des prix alimentaires et veiller à la sécurité alimentaire au niveau mondial.

La crise ukrainienne illustre la nécessité de réformer le Conseil de sécurité pour lui permettre d'assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent en vertu

de la Charte des Nations Unies. À cet égard, nous réaffirmons qu'il est indispensable de faire avancer le processus de réforme afin que le Conseil de sécurité puisse, de manière plus représentative, transparente, neutre et crédible, relever les défis croissants auxquels notre monde est confronté aujourd'hui.

Pour terminer, l'État du Koweït réaffirme que l'ONU est la pierre angulaire de l'action internationale multilatérale. Le respect des nobles buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies constitue une base solide pour l'organisation des relations entre les pays. Je réaffirme également que la promotion des buts et des principes inscrits dans la Charte est la première ligne de défense pour les petits pays. L'État du Koweït en est bien conscient. La libération de l'État du Koweït en 1991 est un bon exemple de ce que le Conseil de sécurité peut accomplir et une parfaite illustration de ce à quoi aspiraient les pays lorsqu'ils ont rédigé la Charte, puisqu'elle a permis de remédier à l'acte d'agression, à l'attaque et à l'occupation qui étaient contraires à la Charte. Il ne peut y avoir ni agression ni occupation, et les violations des nobles buts et principes énoncés dans la Charte doivent être évitées. La position du Conseil concernant le droit du Koweït restera à jamais gravée dans l'esprit des Koweïtiennes et des Koweïtiens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant au représentant du Qatar.

M. Al-Muraikhi (Qatar) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous félicitons l'Albanie de présider le Conseil de sécurité pendant le mois de septembre, et nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance sur le maintien de la paix et de la sécurité en Ukraine, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et par le biais d'un multilatéralisme efficace.

Il me plaît de faire cette déclaration au nom de l'État du Qatar.

L'État du Qatar est déterminé à régler pacifiquement les différends et les litiges partout dans le monde. Nous regrettons que la guerre en Ukraine se poursuive depuis plus de 18 mois. Nous sommes particulièrement préoccupés par les conséquences humanitaires de cette guerre sur les civils non armés. Ses répercussions sur la situation sécuritaire, humanitaire, sanitaire et économique dans le monde ne cessent de s'aggraver, notamment pour ce qui est de la sécurité alimentaire mondiale et des efforts déployés pour lutter contre la faim. Ces répercussions ont particulièrement touché les pays en développement et les pays pauvres. L'État du Qatar réitère donc son appel à toutes les parties à la crise pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue, mettent fin à la guerre et parviennent à une paix durable.

L'État du Qatar saisit cette occasion pour rappeler sa position ferme concernant la crise ukrainienne. Cette position repose clairement et fermement sur les principes du droit international, les dispositions de la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. L'État du Qatar soutient les principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous sommes pleinement attachés aux principes inscrits dans la Charte, en particulier à l'Article 2, qui appelle les États Membres à régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques et à s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Nous appelons également toutes les parties à honorer pleinement leurs obligations, conformément aux principes et aux dispositions du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

En conclusion, l'État du Qatar réaffirme sa volonté de soutenir tous les efforts et toutes les initiatives visant à mettre fin à la guerre en Ukraine. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et les organisations humanitaires pour répondre aux besoins humanitaires urgents des civils, ainsi que les efforts menés pour face aux répercussions de la guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : La journée a été longue, mais il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur ma liste pour cette séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à demain après-midi, 15 heures.

La séance est suspendue à 18 h 35.